

V. Résultats et discussion

1. Le processus d'olympisation de l'escalade

A. Les prémisses (2000-2006)

Pour des raisons pratiques, notre étude débute en l'an 2000, mais l'ambition d'intégrer l'escalade aux JO est antérieure et remonterait aux années 1990. Ainsi, Charles évoque le fait qu'*« en 92 pendant les Jeux d'Albertville, on faisait déjà voir l'escalade »* ; alors qu'un reportage Grandechoix¹¹ indique que dès les années 1990, la FFME s'est lancé dans une politique de développement des SAE en France, mais aussi à l'international, avec déjà le rêve olympique en ligne de mire.

a) Les missions françaises à l'international

Cet intérêt précoce pour l'olympisme est confirmé par Jean-Marie, qui deviendra DTN en 1998, pour qui l'idée de l'escalade aux JO semble avoir germé dès la première compétition d'escalade en 1985 :

« Alors depuis le départ en fait, on a pensé que l'escalade pouvait devenir olympique. Donc les premières compétitions internationales ont eu lieu en 1985, et depuis le départ, on a été assez fous pour penser que l'escalade avait sa place dans les ... dans les JO. Donc en fait on a

¹¹ <http://grandechoix.fr/escalade-la-grande-aventure-de-la-competition-partie-2>

travaillé dans cette optique-là, la fédération française qui était assez investie dans les compétitions, et la fédération internationale de concert pour développer... alors déjà, la première chose qu'on a fait, c'est d'essayer de... d'internationaliser la compétition d'escalade, qui était au départ très développée en Europe, et moins dans les autres continents, donc... notamment la fédération française a fait beaucoup de missions en Asie et en Amérique du Sud, pour... ben pour aider au développement, donc formation d'officiels, aide à l'organisation d'compétitions, formations d'entraîneurs aussi, de manière à ce que ça se développe dans les 5 continents. ». Entraineur, puis Directeur Technique National, semble être un artisan majeur du dossier olympique, comme le souligne un reportage Grandevoix (« Escalade : la grande aventure de la compétition #2 », 2018).

Gilles Bernigolle, entraîneur précurseur, renommé dans le milieu de l'escalade des années 1990 et 2000, confirme les visées olympiques de ces missions internationales dont il fut un des chargés de mission, en sa qualité d'entraîneur pour transmettre ses connaissances et son savoir-faire à travers le monde. Il affirme ainsi que « *le but caché était évidemment la marche vers l'olympisme* » (Grimper n°115, février 2009). Ainsi, la FFME semble avoir joué, dès les années 1990, un rôle moteur dans la structuration et le développement de l'escalade à l'international, condition sine qua non pour ensuite prétendre devenir olympique, l'universalité étant un des piliers de l'olympisme¹².

Toutefois, la priorité est ailleurs pour la FFME, qui envisage ces missions internationales comme des actions périphériques – d'ailleurs dépendantes du Ministère de la Jeunesse & des Sports – et non comme le cœur de sa politique. En effet, comme l'affirme Jean-Marie, la fédération a déjà beaucoup à faire pour se structurer et s'organiser : « *la fédération en 98 était dans un sale état. Donc y a eu beaucoup de travail à faire, au niveau de la restructuration de la fédération d'une manière générale, notamment les finances. Donc ça, j'ai passé pas mal de temps à ça* ».

b) La structuration des compétitions nationales et internationales

Parallèlement, les compétitions nationales et internationales d'escalade se structurent au cours de cette période. Le premier circuit de compétition internationale de difficulté est monté en 1989, et les premiers championnats du Monde de vitesse apparaissent en 1991. Une division

¹² <https://www.olympic.org/anneaux-olympiques>

consacrée aux compétitions d'escalade (International Council for Climbing competitions, ICC) est créée au sein de l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (UIAA) en 1987, dans le but de prendre en charge les compétitions internationales (GrandeVoix, « Escalade : la grande aventure de la compétition #2 », 2018). Les compétitions de bloc se développent plus tardivement, avec les premiers championnats de France organisés en 1998 et les premiers championnats du Monde de bloc en 2001.

L'UIAA entame également un travail pour la reconnaissance de l'activité auprès du CIO, comme l'indique C. Eckhardt (Grimper n°51, février 2001). Si des membres de l'UIAA participent à cette époque aux réunions du CIO, il défend une « posture réaliste » qui s'incarne par une démarche patiente et prudente, car il considère que l'activité n'est pas encore prête, notamment en raison du manque d'audience dans les médias grands publics. Marco Scolaris, qui fut, avant de prendre la tête de l'IFSC lors de sa création en 2007, directeur de l'ICC, évoque dans le journal libération sa résignation quant à l'olympisation de l'activité : il déplore le manque de sponsors et un lobbying insuffisant (Libération, 30 septembre 2002). Si cet article évoque ainsi « *la perspective olympique* », et témoignerait d'un « *pas vers l'olympisme franchi* » (Jean-Marie, cité par Libération), l'escalade de compétition semble encore loin de pouvoir prétendre intégrer les JO.

c) Les limites rencontrées

Au-delà des limites structurelles de la FFME et de l'IFSC, qui cherchent d'abord à inventer un circuit de compétition pérenne avant de se pencher sérieusement sur la question olympique, nous identifions également des résistances. Dans le magazine Grimper n°50, F. Carrel se montre pessimiste sur le dossier olympique, en soulignant le manque d'efforts et de sérieux des membres de l'UIAA. En effet, cette institution rassemble les fédérations d'escalade, mais aussi d'alpinisme mondiales, et comporte encore à l'époque une majorité d'alpinistes en son sein, traditionnellement réfractaires à la compétition, et peu enclins à s'investir sur la question de l'olympisme.

De plus, J. Godoffe, grimpeur français historique et pionniers des compétitions d'escalade (il participera par exemple à une des premières compétitions d'escalade de vitesse à Yalta, en URSS, en 1984), affirme que les grimpeurs des années 1980 et 1990 (notamment les signataires du Manifeste du 19) étaient des « *fortes personnalités* », attachées au côté marginal de l'activité

et étaient dans l'ensemble peu favorables à rentrer dans le cadre contraignant que suppose une épreuve olympique.

On peut donc supposer que lors de cette période, au-delà du manque de maturité de la pratique compétitive de l'escalade, l'attitude d'un certain nombre de grimpeurs et de membres des institutions internationales, s'est avérée être un frein dans le processus d'olympisation, portée par certains acteurs fédéraux mais encore trop utopiste.

d) Le tournant des années 2000

Toutefois, les années 2000 semblent être marquées par un sursaut de considération pour la question olympique dans le milieu de l'escalade. Ainsi, la FFME se lance officiellement en quête d'une reconnaissance olympique auprès du CNOSF, selon les dires de son président J.P. Peeters (Direct'Cimes n°17, Edito, décembre 2001). En attendant d'être reconnu en tant que fédération olympique (reconnaissance obtenue en 2007 pour 2 ans puis en 2010 définitivement), l'escalade participe malgré tout pour la première fois aux Jeux Mondiaux (P. You, Direct'Cimes n°32, décembre 2005), considérés comme l'antichambre des JO, où tous les sports reconnus comme digne d'intérêt par le CIO sont présents, en attendant une hypothétique intégration au programme officiel des Jeux.

Si le milieu compétitif et fédéral de l'escalade se structure et s'organise, A. Pécher, ancien entraîneur de l'équipe de France, souligne en mars 2006 (Direct'Cimes n°34) que le CIO s'intéresse de plus en plus à l'escalade, car l'institution aurait déjà compris l'enjeu de se « *dépoussiérer* », c'est-à-dire de rajeunir la programmation des sports présents aux Jeux en proposant des sports plus en phase avec les goûts des spectateurs ; l'escalade aurait alors sa carte à jouer pour intégrer les JO.

B. La concrétisation de l'idée olympique (2006 – 2016)

a) Le travail de reconnaissance olympique

Au niveau international, la création d'une fédération internationale d'escalade, l'IFSC, émancipée de la tutelle de l'alpinisme, le 27 janvier 2007 (GrandeVoix, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017) semble avoir permis à l'escalade de compétition d'entrer dans une nouvelle dimension, avec une reconnaissance olympique obtenue le 10 décembre 2007 pour 2 ans, puis définitivement en 2010. Dès 2006, Marco Scolaris, ancien président de l'ICC au sein

de l'UIAA, qui deviendra ensuite président de l'IFSC, organise une démonstration d'escalade lors des JO de Turin en 2006 (d'après l'entretien réalisé avec Charles, speaker de compétitions françaises). Une voie de vitesse officielle et internationale, désormais la même à chaque compétition, afin d'établir un record, est créée en 2005 (A. Beauté, « la vitesse prend de l'allure », Direct'Cimes n°51, octobre 2010). Cette discipline obtiendra ainsi le plébiscite du CIO, qui souhaitaient intégrer cette unique discipline aux JO, si on en croit Jean-Marie (DTN de la FFME) et Camille (entraîneur de l'équipe de France). Si on en croit également Jean-Marie, la vitesse a joué un rôle crucial pour certains pays qui ont pu entrer dans l'escalade par cette discipline : *"ils [la Chine entre autres] sont rentrés dans l'escalade de compétition par la vitesse. Le pari c'était ça."*

Cette discipline et son développement, qui fut facilité par la voie officielle identique aux quatre coins du globe, semblent donc avoir permis de progresser sur le plan de l'universalité en intégrant de nouveaux pays au sein de l'IFSC, tout en gagnant les faveurs du CIO à travers une discipline facile à comprendre et spectaculaire.

b) L'évolution du CIO

Sur cette période, le mouvement olympique se transforme doucement : comme l'indique A. Pêcher (op cit, Direct'Cimes n°34, mars 2006), le CIO semble déjà animé de la volonté de se « *dépoussiérer* » et proposer des sports à l'image plus jeune, afin d'attirer cette catégorie de population qui semble manquer d'intérêt pour les JO. Ainsi, le CIO créa les JO de la Jeunesse (JOJ) en 2010, en réaction à la désaffection des jeunes pour les Jeux (A. Bevilacqua, La Croix, 22 février 2016). L'escalade les intégrera en 2014 à Nanjing en Chine (I-mag n°2, septembre 2014), où le français C. Lechaptot a pu participer aux démonstrations et initiations proposées dans le cadre de cet évènement, et souligne le très bon accueil du public. Le président de l'IFSC, M. Scolaris, présent également, affirme alors que cet évènement a permis de faire connaître l'escalade à des membres du CIO qui ne la connaissaient pas, et a été vivement appréciée par la plupart d'entre eux. Ce « *show* » d'escalade à Nanjing semble donc avoir participé à une meilleure connaissance de l'activité aux yeux du CIO ; son existence témoigne également d'un intérêt certain du CIO pour l'escalade, un an après l'échec d'intégration au programme des Jeux en 2013.

De plus, le changement de présidence du CIO en 2013, où l'allemand Thomas Bach remplace le belge Jacques Rogge, semble s'accompagner d'une nouvelle orientation politique du CIO.

Ainsi, en décembre 2014, l'Agenda 21 est voté à l'unanimité par le CIO (GrandeVoix, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017), où la limitation pour les villes-hôtes de s'en tenir aux 28 sports officiellement programmés est levée. Ainsi, les Comités d'Organisation ont désormais le choix d'intégrer des activités supplémentaires si elles le souhaitent, ce qui a permis au COJO de Tokyo 2020 de proposer – et d'obtenir – l'organisation d'épreuves supplémentaires, dont l'escalade.

c) Le rôle de la FFME et les compétitions à Bercy

En parallèle, la FFME, à travers son nouveau président P. You (élu en 2005) et son conseil d'administration, semblent faire de l'escalade olympique – question avant tout internationale, comme l'indique Jean dans l'entretien – une affaire nationale. Ainsi, la fédération se lance dans l'organisation de trois compétitions internationales à Paris Bercy : un championnat d'Europe (2008) et deux championnats du monde (2012 et 2016). Les acteurs semblent unanimes sur le fait que l'organisation de ces évènements a joué un rôle décisif pour faire connaître l'escalade auprès du CIO, et montrer toutes les capacités de l'activité (en termes de potentiel médiatique principalement, mais également d'une organisation professionnelle) pour séduire l'institution olympique. Ainsi, Jean-Marie indique la présence d'évaluateurs du CIO lors de l'édition 2012 : *"les 3 Bercy qu'on a organisé, notamment celui de 2012, on a été évalués par le CIO, et ça a été un moment déterminant pour que l'escalade soit prise au sérieux par le CIO quoi"*. Charles défend également cette idée, selon laquelle l'organisation de ces évènements était fondamentale : «

3 Bercy nous a coûté beaucoup d'argent, mais 3 Bercy étaient nécessaires pour l'escalade, et pour aller aux JO. Fallait qu'on prouve qu'on était capables de réaliser des évènements internationaux de grande envergure, on l'a fait, pourtant Dieu sait qu'Bercy j'peux te dire que c'que ça a coûté... »

Ces éléments sont confirmés par Jean, qui travaille sur le dossier olympique au sein de l'IFSC – même s'il nuance en indiquant la dimension avant tout internationale du processus :

« C'est que toutes les candidatures de ce type sont vraiment gérées au niveau international, que ce soit sur le CIO, sur d'autres évènements multisports, et chaque fois les associations traitent avec les fédérations internationales, et les fédérations internationales n'ont pas voix au chapitre. Après, oui, dans l'sens où, typiquement pour la candidature olympique, le CIO est venu observer certains évènements. Voilà. Pour voir comment s'passe l'évènement, comment

on gère, si c'est professionnel, et si ça a un peu d'intérêt. On sait que la 1e candidature, la 1e visite a eu lieu pendant les championnats du monde qui se sont déroulés à Paris, à Bercy, donc c'était en 2012, c'qui a bien évidemment aidé à montrer qu'on avait les capacités à intégrer les Jeux, et qu'c'était un sport qui était populaire, et que... voilà, on pouvait prétendre à une place dans le programme des JO. Donc c'est comme ça qu'une fédération nationale aide, en montrant les capacités, en montrant les athlètes, en montrant les évènements, mais tout l'ensemble du processus, c'est géré par la fédération internationale. »

Ainsi, dans la continuité de ses missions internationales menées dans les années 1990, la FFME semble vouloir jouer un rôle de premier plan sur le dossier olympique, pourtant avant tout international. Un travail de structuration et de développement de l'escalade en France sur cette période lui confère également un soutien important du CNOSF, où siège notamment P. You¹³, président de la FFME. Ainsi, les représentants français du CIO, bien au fait de la dynamique autour de l'escalade de compétition en France, ont pu plaider au niveau international en faveur de l'intégration olympique, comme le soutien Charles.

d) La première candidature : l'intégration à la shortlist (2011-2013)

Suite à sa reconnaissance olympique définitive en 2010, l'escalade se lance dans une procédure de candidature officielle aux JO. En juin 2011, l'escalade intègre ainsi la « shortlist », composée de huit activités – dont la lutte, sortie du programme officiel qui doit refaire ses preuves à nouveau, pour une seule et unique place. A cette occasion, P. You, président de la FFME, se félicite d'avoir franchi un « *nouveau palier* » (Direct'Cimes n°55, septembre 2011), même s'il reconnaît que « *beaucoup de critères [de sélection] nous dépassent* ».

En même temps, Camille, encore athlète en équipe de France en 2012, affirme avoir envoyé au CIO, de sa propre initiative, un dossier réalisé personnellement pour montrer que « *c'était un sport où y avait autant de femmes que d'hommes, enfin équilibré entre la pratique homme et la pratique femme, qu'y avait les différents continents qui étaient présents sur les compétitions internationales, les championnats du Monde, ... et pour montrer tout l'intérêt de ce sport* ».

Toutefois, ces efforts n'ont pas suffi : ce sera finalement la lutte qui sera réintégrée, semblerait-il sous pression de B. Obama et V. Poutine, d'après F. Labreveux (Grimper n°152, Edito, novembre 2013). Pour le rédacteur en chef de Grimper, l'IFSC ferait preuve de naïveté en

¹³ http://franceolympique.com/art/693/pierre_you.html

considérant qu'organiser une belle compétition (en faisant référence aux compétitions de 2008 et 2012 à Bercy) suffirait pour devenir olympique ; il y oppose l'opacité et le copinage (notamment dans l'Edito du Grimper n°153, décembre 2013) caractéristiques des choix du CIO.

Jean-Marie justifie dans l'entretien cet échec par les résistances internes des présidents de fédérations internationales au sein du CIO, conservateurs et peu enclins à l'accueil de nouvelles disciplines. Toutefois, cette première candidature semble avoir permis à l'escalade de compétition d'acquérir une visibilité et une crédibilité qui l'aidera lors de la seconde candidature. Cette candidature malheureuse aurait ainsi représenté un tournant politique (GrandeVoix, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017) pour la suite des évènements.

e) La seconde candidature : le rôle du COJO 2020 (2014-2016)

Comme nous l'évoquions précédemment, la seconde candidature de l'escalade pour les JO de 2020 n'en est pas vraiment une, puisqu'en réalité c'est le COJO de Tokyo 2020 qui a proposé d'intégrer une partie des sports recalés de la shortlist en 2013, dont l'escalade, à son programme. Jean nous indique que c'est à l'initiative du COJO que l'escalade a pu intégrer le programme des Jeux :

« C'est eux qui ont considéré qu'ils pouvaient avoir et gérer 5 sports supplémentaires, avec le nombre d'athlètes et d'infrastructures que ça implique, donc ça a des coûts, c'est d la complexité, parce que y'a des coûts qui sont gros... bref, ça représente quand même un certain challenge pour les villes hôtes, et tout le mouvement olympique, parce que le CIO faut qu'ils apprennent à bosser avec nous, nous faut qu'on apprenne à bosser avec eux, etc. etc. »

Une première étape est franchie en 2015 lorsque le COJO fait cette proposition au CIO (I-Mag n°7, décembre 2015). Toutefois, en conformité avec l'Agenda 21 du CIO, les sports additionnels tels que l'escalade ne pourront proposer qu'une seule médaille par sexe, et faire participer au maximum vingt athlètes. L'avis favorable de la Commission exécutive du CIO le 1^{er} juin 2016 (I-Mag n°9, juin 2016), indique la prochaine officialisation de cette décision, ce qui est fait le puis le 3 août 2016 suite au vote du CIO qui entérine l'intégration de l'escalade aux Jeux de Tokyo.

De plus, l'investissement de la FFME et de l'IFSC, difficile après l'échec de 2013, notamment pour des raisons financières, d'après Camille : « *Alors au début, c'était long avant que l'IFSC se... se mobilise pleinement, parce qu'après, y a une histoire d'argent !* ». F. Labreveux

(Grimper n°152, Edito, novembre 2013) soutient ainsi que la première candidature aurait coûté pas moins de cinquante-trois mille euros à l'IFSC, ce qui représente une somme importante pour une fédération au budget si limité. Toutefois, les acteurs travaillant sur le dossier olympique se seraient ensuite remobilisés activement, en travaillant avec le COJO de Tokyo et le CIO, notamment dans la perspective des JO 2024 pour lesquels Paris avait déjà de sérieuses chances d'être la ville-hôte (GrandeVoix, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017).

C. Une olympisation précaire et incertaine (2017-)

a) IFSC et CIO : des logiques convergentes

Si on laisse de côté la question du format combiné, il semblerait que les évolutions récentes du règlement en compétition d'escalade obéissent à une logique de spectacularisation et de médiatisation, qu'on retrouve au sein du mouvement olympique mais également au sein du milieu des compétitions d'escalade. Jean-Marie affirme par exemple : « la même logique, que ce soit au niveau du CIO ou à notre niveau, bah quelque part c'est pour faire un spectacle, plus compréhensible, plus rapide, plus facile à passer sur les télés. » Ainsi, aux yeux des acteurs fédéraux, l'olympisme est considéré comme un aboutissement, dans la continuité du travail en cours qui est réalisé pour augmenter le potentiel médiatique de l'activité et pérenniser son modèle économique.

De plus, la politique d'ouverture à de nouveaux sports, tel que l'escalade – qualifiés d' « *action sports* » dans la littérature (Wheaton & Thorpe, op cit, 2016) – s'illustre par la mise en place par le CIO d'un travail collaboratif avec les fédérations sportives internationales. Jean le souligne lors de l'entretien :

« Le CIO aujourd'hui ne peut pas nous forcer à changer quoi que ce soit. C'est écrit dans le règlement, que le CIO n'a aucun pouvoir de décision sur les fédérations internationales. Et le CIO, et moi j'en vois tous les jours dans les discussions avec eux, ils me disent « Jérôme, qu'est-ce qu'on fait vis-à-vis d'ça ? qu'est-ce que t'en penses ? » et c'est moi qui décide. Enfin moi, l'IFSC... ils ont jamais dit « ce serait bien que tu fasses ça ». Alors moi j'en leur répond souvent par la question « qu'est-ce que vous en pensez ? ». C'est le JO donc on essaie quand même qu'ce soit sympa. Si ils nous disent « ben nous on préféreraient qu'ce soit comme ça », ben après on regarde ! si c'est possible, on le fait. Après ça n'empêche pas, que sur les championnats du monde on va prendre des choix différents, parce que ça reste nos évènements. Donc ça c'est la réalité quoi ! »

Si Charles nuance ses propos en rappelant que selon lui, « *c'est l'entité CIO qui fait un peu la loi, mais ça c'est pour tous les sports* » - preuve en est avec l'imposition d'une unique médaille, dont est issu la création du format combiné – il semblerait donc que les deux institutions travaillent ensemble avec le même objectif : profiter de la dynamique autour de l'activité escalade pour intégrer celle-ci aux JO le mieux possible, dans leur intérêt à toutes les deux.

Si on en croit Jean, la FFME a pu jouer un rôle périphérique, en lien avec le CNOSF et quelques membres du CIO, mais l'essentiel du travail est mené par l'IFSC et le CIO :

« *Donc même si la fédé nationale et le COJO s'entendent super bien, disent qu'ils ont des grands projets ensemble, si le CIO dit non, ça marchera pas. Et pour qu'le CIO dise oui, c'est lié à la relation qu'il a avec la fédé internationale, et son estimation du succès possible. [...] la majorité du poids qui fait bouger la balance ça reste la relation internationale, entre la fédé internationale et le CIO.* »

Il semblerait donc que l'intégration de l'escalade aux Jeux de 2020 soit le fruit d'un travail concerté de l'IFSC, du CIO, de certaines fédérations nationales – dont vraisemblablement celle du Japon – et du COJO de Tokyo 2020.

b) Des retombées incertaines

Mais l'intégration d'une épreuve d'escalade aux JO de 2020 donne lieu à des interprétations divergentes sur les retombées potentielles de l'épreuve. Ainsi, si certains défendent les retombées positives pour le développement de l'activité, ces retombées ne profiteront pas forcément à l'ensemble de l'activité ; tel que l'indique Camille : « *y aura pas de retombées sur tous les clubs, puisque de toute façon y a certains clubs qui ne veulent pas entendre parler de compétition* ».

Charles par exemple contredit l'idée que l'escalade aux JO accélérera le développement de l'activité :

« Historiquement c'est complètement faux. Les grandes activités qui se sont développées comme le foot, le tennis etc. Bon, ça n'a strictement rien à voir, ni avec les performances des champions, [...] Quand on parle de ce lien-là, j'pense qu'il faut être prudent et qu'il est pas du tout automatique, il est donné sans aucune justification par ceux qui le donnent parce que ça leur paraît évident. En plus l'image de la pyramide ça fait maintenant 40 ans qu'elle est fausse, et maintenant le système du sport de haut niveau il est totalement déconnecté de la masse des

pratiquants, il repose sur un système sportif très sophistiqué, avec de la détection précoce, avec des toubibs, avec des psys, avec des coachs de toute sorte... »

Dans la mesure où l'escalade est, pour le moment, intégrée uniquement pour l'édition 2020, il est encore tôt pour anticiper les conséquences de l'olympisation – très précaire – sur l'activité.

c) La problématique du format

La question du format pour l'épreuve olympique d'escalade représente un des points d'achoppement majeur entre les grimpeurs et le CIO. Si ce dernier souhaitait intégrer uniquement la vitesse (comme le soulignaient Camille ou Charles dans leurs entretiens), les grimpeurs ont négocié la création d'une épreuve combinée, afin de montrer les trois disciplines compétitives de l'escalade, et ne pas en favoriser une au détriment des deux autres. Jean-Marie, par ailleurs vice-président de l'IFSC, souligne ainsi le rôle actif de négociation joué par l'IFSC pour imposer ce format :

« Le bureau s'est dit que si on part dans cette direction, ça pouvait être une porte d'entrée, mais on allait laisser les 2 autres un peu sur l'bord de la route... et elles allaient perdre, vraiment, en quelques années, de la distance par rapport à la discipline vitesse. Donc la proposition de faire les 3 en même temps, euh... donc de faire un combiné, est venu de là. Donc pour continuer à développer les 3 en même temps. »

Suite à la proposition du COJO d'intégrer l'escalade en 2015 – avec une seule médaille –, la FFME a constitué en 2016, avec sept autres fédérations le « Group 7 »¹⁴, afin de tester différentes variantes possibles pour l'épreuve du combiné olympique, qui sera finalement acté officiellement le 11 mars 2017 par l'IFSC (GrandeVoix, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017). En qualifications, puis en finale, le déroulement et le classement auront lieu ainsi :

« L'enchaînement - dans cet ordre - de la vitesse, du bloc et de la difficulté ; - Les classements à l'issue des qualifications et des phases finales se faisant en multipliant les rangs des résultats des trois disciplines, il favorisera les spécialistes »

Plusieurs sources s'accordent sur le fait que ce format combiné représente véritablement un « compromis » : Jean, Georges, Charles, ou encore la FFME via ses reportages en ligne Grandevoix (« quel format pour l'olympisme ? », avril 2017). Il semblerait donc que ce

¹⁴ <https://www.ffme.fr/actualites-divers/article/group-7-mutualiser-les-forces-pour-definir-le-futur-format-olympique.html>

combiné, s'il ne satisfait véritablement personne, représente un moindre mal pour intégrer les JO. Et beaucoup espèrent qu'il s'agisse d'une première étape, avant de pouvoir proposer une médaille par discipline aux JO qui suivront ; à l'instar de Charles : « *j'espère qu'après Tokyo on aura séduit tout le monde, et que à Paris on proposera plusieurs titres, et donc dans ce cas que l'escalade redeviendra l'escalade d'avant* ».

Néanmoins, si l'incertitude sur le format définitif est levée, elle reste forte quant à l'entraînement et la préparation nécessaires : ceux-ci sont bouleversés par cette nouvelle épreuve (GrandeVoix, « les premiers instants d'une saison », 2018). En effet, les athlètes – le plus souvent spécialistes d'une discipline, exceptionnellement de deux – vont devoir s'essayer sur les circuits national et international dans les disciplines qu'ils ne pratiquent pas. A. Jaubert, spécialiste française de la vitesse, va ainsi devoir se remettre au bloc et à la difficulté après quatre ans de spécialisation exclusive en vitesse (GrandeVoix, Interview d'A. Jaubert, 2018). Manu Cornu, spécialiste de bloc, a intégré également le « programme olympique » de la FFME, coordonné par S. Chapelle au Pôle France de Voiron (Grimper n°188, Interview de M. Cornu, mai 2018).

Si les athlètes se préparent en conséquence, ce nouveau format invite le milieu de l'escalade de compétition à réorganiser totalement sa conception de l'entraînement. F. Wolff (Grimper n°176, mars 2016) souligne ainsi l'intérêt sportif d'une telle épreuve puisqu'ainsi, « les cartes sont rebattues ». Mais cet avis n'est pas unanimement partagé et beaucoup semblent réellement déçus par ce combiné olympique : « *Le format combiné, évidemment, c'est pas... bah, c'qui m'soule, c'est qu'on va pas présenter le meilleur de notre sport.* »

Ainsi, le format combiné, imposé par les circonstances comme seule alternative à l'escalade de vitesse pour intégrer les JO, représente un compromis négocié par l'IFSC auprès du CIO et du COJO, mais occasionne d'importants bouleversements dans le milieu de la compétition d'escalade.

d) L'incertitude générée par cette nouvelle épreuve

Dès lors, l'incertitude est grande quant à l'avenir olympique de l'escalade. Si l'« enjeu de pérennisation » (GrandeVoix, « les premiers instants d'une saison », 2018) apparaît désormais comme un chantier prioritaire pour les fédérations nationales et internationales d'escalade – d'autant plus pour la FFME, investie auprès du CNOSF en vue de Paris 2024 – le futur

olympique de l'escalade reste une inconnue. Charles soutient ainsi que « *c'est un point d'interrogation les 2 ans à venir là* ». Jean souligne la difficulté organisationnelle liée aux sports additionnels, et la complexité de décision du COJO et du CIO :

« *Donc pour Paris 2024, c'est le COJO qui va dire... alors typiquement, « l'escalade c'est très sympa, mais c'est un peu cher ... » ou alors « pas cher, simple »... ou alors le baseball « trop cher, trop d'monde, pas assez d'monde », euh... ils vont faire leur évaluation, en fonction des contraintes que ça représente, mais aussi bien évidemment en fonction d'l'intérêt, à savoir, on sait tous qu'le baseball est peut-être moins populaire que l'escalade en France, et puis il vont aussi ensuite se dire : « bah nous, soit on en veut pas. On veut pas d'sports additionnels. Soit on en veut, et on veut 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, etc. » et là, en l'occurrence, c'est le COJO qui est lié, on va dire très fortement, au CNOSF, et eux bien évidemment ils observent c'qu'ils ont sous l'nez à l'échelle nationale. Donc là si la fédé nationale atteint un niveau de développement qui est bon, si elle est capable de délivrer des Jeux, des championnats du Monde, et surtout, pour finir, des athlètes, qui obtiennent une médaille, alors là ça devient très intéressant. Donc là, dans le cas des sports additionnels, c'qui n'était pas forcément le cas jusqu'à présent, la fédération nationale joue un rôle assez important. »*

Il y a donc fort à parier que la FFME continue de travailler activement dans la même logique, à savoir développer le haut-niveau, augmenter le nombre de licenciés et communiquer activement auprès du CNOSF, comme en témoigne les moyens importants mobilisés pour le haut-niveau et la compétition, qui accaparent la majorité des salariés de la fédération, comme en témoigne F. Labreveux (Grimper n°188, Edito, mai 2018). Mais ces moyens supplémentaires suffiront-ils face aux impératifs du COJO et du CIO, notamment celui de réduire les coûts – mentionné dans la nouvelle norme du CIO (d'après Jean) ?

Pour conclure, Jean résume la situation incertaine et précaire dans laquelle se trouve l'escalade de compétition vis-à-vis des JO actuellement : « *l'histoire, elle reste vraiment à écrire* ».

2. L'escalade olympique : une évolution controversée ?

A. Avant l'intégration officielle : une controverse centrée sur la question olympique

a) Une émergence tardive

Si l'escalade olympique est, nous l'avons vu, une question présente dès les premières compétitions d'escalade, la controverse qui en découle apparaît bien plus tardivement. En effet, avant les années 2006-2008 où l'IFSC apparaît, et où la question de l'olympisme devient concrète, peu d'acteurs prennent position sur le sujet.

Nous avons relevé une opposition entre François Carrel (vraisemblablement journaliste à Grimper) et Christian Eckhardt, secrétaire général de l'UIAA. Dans le numéro 50 de Grimper (que nous n'avons pu obtenir), F. Carrel reproche le manque de sérieux et d'effort de l'UIAA vis-à-vis des compétitions d'escalade, et se montre pessimiste quant aux probabilités qu'a l'escalade d'intégrer un jour les JO. C. Eckhardt s'en défend dans le numéro suivant (Grimper n°51, février 2001), où il réaffirme l'engagement de l'UIAA auprès du CIO. Dans ce cas présent, la controverse porte précisément sur le sérieux et la crédibilité de l'UIAA dans son organisation des compétitions d'escalade et dans son travail de lobbying auprès du CIO. En effet, cet évènement fait écho au fait qu'à l'époque, l'escalade de compétition, encore sous la tutelle de l'UIAA (union des fédérations nationales d'alpinisme, avant l'escalade), rencontre un frein interne à son développement, car de nombreux membres de l'UIAA sont soit opposés soit indifférents vis-à-vis des compétitions d'escalade et de l'alpinisme (Samuel Challéat, « L'escalade, un sport comme les autres dans la course aux Jeux ? », Grimper n°159, septembre 2014).

La question olympique étant encore secondaire sur cette période, la controverse n'a pas véritablement débuté sur le sujet. Elle se déploiera pleinement plus tardivement, en lien avec la concrétisation du processus d'intégration aux JO.

b) La position des compétiteurs et de la FFME

Au niveau des acteurs fédéraux en France, l'analyse révèle un consensus quasi unanime en faveur de l'intégration de l'escalade aux JO. Ainsi, l'étude de la presse fédérale (Direct'Cimes jusqu'en 2013, I-Mag en 2014-2016 et GrandeVoix depuis 2017) révèle une quantité importante d'articles en faveur de l'olympisme. Sur quatre-vingt-trois sources (provenant de ces trois titres), nous avons comptabilisé les articles portant sur l'olympisme et étudié leur contenu :

- Vingt-quatre articles parmi cinquante-quatre numéros de Direct'Cimes ; dont six exprimant le point de vue de P. You (président) ou de Georges (DTN) ;
- Treize articles parmi les onze numéros d'I-Mag ; dont neuf exprimant le point de vue de M. Scolaris, Georges, D. You (directeur des équipes de France), S. Chapelle (entraîneur de l'équipe de France de vitesse), ou P. You ;
- Quatre reportages parmi les dix-huit reportages GrandeVoix ; dont deux retraçant l'évolution des compétitions d'escalade jusqu'aux JO, se positionnant favorablement envers cette évolution.

Par ailleurs, l'analyse révèle qu'en 2010 et 2011, une série d'interviews croisés de membres de l'équipe de France (jeunes et séniors) posait systématiquement la question « quel est votre avis sur l'escalade aux JO ? ». Une dizaine d'athlète au total ont été interrogés : une seule athlète se déclare clairement opposée à l'escalade olympique, en évoquant les risques de destruction des valeurs de l'activité et des sites naturels de pratique. Une autre athlète se déclare mitigée, invoquant les mêmes arguments, ainsi que le fairplay et la convivialité qui caractérisent selon elle l'escalade, tout en soulignant son désir de voir l'escalade devenir olympique, en invoquant le développement qui s'en suivrait.

La communication officielle de la fédération, via ses organes de presse officiels, semble répandre une vision propagandiste de l'escalade aux JO, comme l'illustre cette phrase de P. You suite à l'intégration officielle de l'escalade aux Jeux : « *une anomalie a été corrigée : un des mouvements les plus naturels du corps humain - grimper - a désormais son prolongement sportif aux JO !* » (I-Mag n°10, Edito, septembre 2016). De même, le reportage « Quel format pour l'olympisme ? » (GrandeVoix, avril 2017) illustre cette glorification de l'olympisme dès ses premières lignes, en parlant même de « *soulagement* » pour désigner cet évènement : « *La riche histoire de l'escalade olympique a atteint son moment de grâce lorsque, le 3 août 2016, notre sport devenait une épreuve des Jeux de Tokyo (JPN) en 2020.* »

Cette conception apologétique transparaît également dans l'entretien de Jean-Marie, DTN de la FFME depuis 1998. Pour lui, les JO sont une évidence, une suite logique de la politique fédérale en faveur de la compétition, et n'y voit pas matière à débattre :

« *Les JO c'est un peu pareil, c'est un espèce de rouleau-compresseur, si l'athlète il veut pas l'faire ça lregarde ! Il pourra toujours faire les championnats du Monde dans sa discipline. J'sais pas si y en a beaucoup qui vont pas s'présenter aux JO, et puis quelque part, c'est*

presque... presque perdu d'avance quoi. Les JO auront avancé, l'escalade va avancer avec les JO, euh, voilà... pour moi y'a même pas de débat quoi. »

Charles quant à lui, speaker sur les compétitions nationales et internationales en France, défend également l'olympisation de l'escalade. S'il reconnaît les dérives du CIO et les problèmes liés à l'organisation des JO, il les justifie en attribuant la responsabilité à l'Homme : « *c'est quand même l'être humain qui a un problème. C'est pas forcément les JO* ». Pour lui, participer aux JO représente quelque chose d'exceptionnel, d'un intérêt supérieur aux critiques, qui vaut la peine de faire de faire des compromis comme le format combiné : « *c'est déjà important d'y être, même si c'est pas d'la bonne manière* ». Dans son optique, le fait d'être aux Jeux passe donc au premier plan.

Le positionnement de Georges semble alors marginal au sein de la fédération. Ancien membre du Conseil d'administration, également investi au sein de la FSGT, il défend une position alternative de celle de la direction actuelle, en souhaitant un meilleur équilibre entre le développement du haut-niveau en compétition, et celui des sites naturels, qui selon lui permettent véritablement de développer l'escalade pour le plus grand nombre. Ces propositions sont reprises ces dernières années par C. Chemelle, candidat malheureux à la présidence de la FFME en 2013 et en 2017, mais ne parviennent pas à s'imposer face à la direction actuelle.

S'il ne s'oppose pas fermement à l'olympisme, Georges n'hésite pas à critiquer la direction actuelle de la FFME :

« Y'a une hypothèse qui est liée aux hommes, c'est-à-dire que les dirigeants actuels de la FFME, qui sont ceux qu'j'ai connu, parce que Pierre You y est depuis des années, euh... sont, euh... à mon avis, ont comme incitation principale d'être des notables tout à fait reconnus dans le mouvement sportif comme étant les équivalents des présidents des grandes fédérations. J'me souviens très bien de débats au sein du CA, ils voulaient, ils veulent être une fédération comme les autres, bon euh... comme les autres, au sens où, euh, reconnue au CNOSF, accueillie par les ministres, distribuant des diplômes de façon officielle, etc. etc. Bon, très bien, euh... donc, les JO étant de ce point de vue-là le graal, parce que quand on rentre aux JO, là on devient vraiment une fédération qui, y compris pour le gouvernement français, commence à être une fédération importante. [...] pour des gens qui n'ont eu que cette motivation principale à... dans

la tête, à savoir, pour eux le problème c'était pas du tout de développer l'escalade en tant que telle. Alors P. You n'a jamais grimpé, enfin, c'est pas son problème... »

Il justifie ainsi la course à l'olympisme de la FFME par les ambitions de carrière personnelles des membres de la FFME, et en particulier P. You. De plus, il se montre nuancé vis-à-vis des conséquences espérées, notamment sur le développement économique et structurel de l'activité : « *l'image de l'escalade peut être vendueuse dans certains domaines, mais pour inciter à pratiquer soi-même, à la limite on pourrait même redouter l'effet inverse, en mode 'pf! c'est pas pour moi !'* ». Il questionne le lien entre olympisme et développement, et argumente en soulignant également le coût que représente l'organisation des JO, en faisant référence à Paris 2024 :

« Y a pas de JO qui soient pas déficitaires. Je crois qu'Atlanta est le seul. Ça a toujours coûté beaucoup d'argent ; personne se pose trop la question de savoir qui va payer, parce que c'est toujours différent, donc euh... donc finalement on s'en aperçoit pas trop ».

Toutefois, il ne s'oppose pas totalement aux JO, et reconnaît leur dimension sacrée qui, selon lui, comble un manque dans notre société où la religion a perdu sa place hégémonique :

« L'Homme ait besoin de... d'une dose de sacré minimale, et le sport est évidemment un substitut tout trouvé pour ça quoi. Il remplit ce rôle de façon tout à fait efficace. Donc de ce point de vue-là, c'est peut-être bien que ça existe. »

Avec Georges, Jean-Marie est le seul acteur interrogé qui s'exprime explicitement sur les débats internes au sein de la FFME. Proche de la direction actuelle, il défend son bilan, et reconnaît les enjeux de pouvoir au sein de la fédération :

« Ben, en fait, on est dans un jeu d'opposition hein, après y a 2 listes qui s'affrontent depuis déjà 2 olympiades, donc la liste de Chemelle et la liste de You... donc en fait, la liste d'opposition essaye de trouver des angles d'attaque. Donc ... c'qu'ils reprochent au final à la politique de You, c'est de faire du tout compétition, du tout olympisme, tout développement du haut-niveau... ben c'est pas tout à fait le cas, parce qu'en fait le travail qui est fait pour les autres activités, il est en parallèle du développement des compétitions et du haut-niveau. C'est-à-dire qu'au plus, les compétitions, le haut-niveau fonctionne, au plus la fédération est reconnue sur le plan international, ou sur le plan national par le ministère des sports ou par le CNOSF, et

donc ça permet de donner plus de moyens à la fédération et donc de développer d'autres activités. »

On retrouve dans son argumentaire l'idée que l'intégration de l'escalade olympique amènera davantage de reconnaissance et de moyens à l'activité, et permettra ainsi de mieux développer l'ensemble des activités de la fédération. Comme nous l'avons vu, cette question des retombées liées à l'olympisme représentent un point d'achoppement majeur : Camille souligne que les retombées économiques seront ciblées – en faveur de la programmation olympique avant tout – ; Georges se montre sceptique quant aux retombées réelles sur le développement fédération ; et Jean, Charles et Jean-Marie se montrent optimistes quant aux bénéfices de l'olympisme sur l'ensemble de la fédération.

c) Le déploiement médiatique de la controverse

L'analyse du sujet au prisme des médias français nous permet de mieux comprendre comment cette controverse s'est déployée dans l'espace public.

Comme nous l'avons vu précédemment, les médias fédéraux véhiculent majoritairement une conception apologétique de l'escalade olympique, à l'exception d'une fenêtre en 2010 – 2011 où certains grimpeurs de haut-niveau expriment dans le magazine Direct'Cimes leur réticence, voire leur opposition, à l'escalade olympique.

L'étude de la presse généraliste, régionale et nationale, et sportive (non-spécialisée en escalade), via le moteur de recherche Europresse, nous a permis d'analyser la manière dont le sujet est considéré en dehors du milieu de l'escalade. Nous avons identifié seize articles traitant de l'escalade et des JO (ou du CIO). Une analyse quantitative révèle qu'aucun de ces articles ne mentionne les critiques habituellement formulées – notamment dans la presse spécialisée – dans le milieu de l'escalade sur la question olympique : la question du développement à deux vitesses de la fédération, l'opacité du CIO, le cadre télévisuel dans lequel l'activité doit rentrer, etc. Sur lesquelles nous reviendront juste après. En effet, douze articles souhaitent – ou se réjouissent, à partir d'août 2016 – explicitement l'intégration de l'escalade aux JO, en vantant les bienfaits potentiels pour l'activité, et particulièrement l'augmentation des moyens pour se développer, grâce à l'argent du CIO et à l'exposition médiatique accrue qui permet de faire venir de nouveaux sponsors.

Seul un article du journaliste Pierre Laurent (La vie, « les petits sports ont-ils perdu ? », 18 août 2016) critique l'intégration de l'escalade et autres sports qu'il qualifie de « *marketing* », éloignés originellement de l'escalade, tels que le surf, le base-ball et le skateboard. Selon lui, l'intégration de ces nouvelles activités s'inscrivent dans une tendance liée à leur popularité, et menace l'existence olympique de ce qu'il qualifie de « petits sports », traditionnellement liés à l'olympisme mais peu médiatisés : l'haltérophilie, la lutte, le pentathlon moderne, le tir, etc. Cette unique voix dissonante représente un point de vue original dans la controverse puisqu'il mobilise un argumentaire singulier : celui de défendre l'olympisme d'un point de vue « traditionnel », avec des activités historiques qui se sont développées en son sein, et qui dénonce l'intégration de nouveaux sports dans une perspective avant tout médiatique.

Les deux articles du journal L'Equipe (datant tous deux du 4 août 2016, au lendemain de l'intégration officielle de l'escalade aux JO de 2020) véhiculent également une conception très positive de cette nouvelle épreuve. Si un des deux articles retrace le processus qui a conduit à cette intégration, et révèle les quelques critiques à l'égard du format combiné, qualifiées d'« anecdotiques », le deuxième article évoque le contexte favorable dans lequel se trouve le CIO, avec la présidence de Thomas Bach depuis 2013 et une vraie volonté de la part de l'institution d'intégrer des nouvelles activités comme l'escalade.

Ainsi, il semblerait que la presse généraliste, qui s'adresse au grand public, essentiellement non-connaisseur de l'escalade, véhicule une image très élogieuse et positive de l'olympisme : dans cette optique, il semble donc évident qu'une activité non-olympique telle que l'escalade cherche à intégrer le programme des Jeux. Par exemple, Arnaud Bevilacqua (La croix, 7 novembre 2015) considère les JO comme un « *graal* » qui ouvre de nouvelles perspectives pour une discipline, alors que Sébastien Hoebrechts (Midi libre, 22 mai 2017) compare le CIO pour les sportifs au Vatican pour les catholiques.

Seul un article de l'Est républicain (« avant de se frotter les mains », 22 août 2017) souligne le clivage existant au sein du milieu quant au format combiné. Mais l'article souligne également les potentialités bénéfiques de l'olympisme pour l'activité, en prenant exemple sur le développement de l'escalade en Lorraine.

Dans la presse spécialisée (les magazines EscaladMag et Grimper ; les sites www.planetgrimpe.com et www.blozone.com), la controverse semble se déployer pleinement

avec une diversité d'acteurs et d'arguments mobilisés. On retrouve ainsi des acteurs clairement favorables aux JO, tels que l'ancien grimpeur français de haut-niveau Michael Fuselier (Grimper n°140, Interview de M. Fuselier, juin 2012), pour qui l'escalade a « *toute sa place* » aux JO, ou encore l'entraîneur de l'équipe Autrichienne Heiko Wilhelm (Grimper n°170, janvier 2016), qui reconnaît l'existence d'une « *controverse perpétuelle* » autour de la compétition et de l'olympisme, et défend l'idée que l'intégration de l'escalade aux JO sera positive si et seulement si « *les intérêts de toutes les parties prenantes sont pleinement considérés* ». Jean, directeur des sports de l'IFSC que nous avons interrogé, s'exprime également régulièrement dans le magazine Grimper en publant des « *Billets d'humeur* ». Il y exprime un point de vue en cohérence avec l'entretien, et avec son rôle au sein de l'IFSC, puisqu'il défend âprement l'escalade olympique et s'attache à démontrer son bien-fondé. Dans le Grimper n°135 (octobre 2011), il évoque le « *syndrome de l'épouvantail* » : l'olympisme fait peur mais cette peur ne repose sur aucun argument tangible selon lui. Il déconstruit les critiques en indiquant que les dérives sportives n'ont pas besoin des JO pour prospérer : la financiarisation du sport est davantage marquée dans les compétitions non-olympiques (telles que les compétitions de football) ; les sports devenus olympiques récemment n'ont pas vu leur nombre de pratiquants augmenter de façon incontrôlable (ce que redoutent certains grimpeurs vis-à-vis des sites naturels) ; et des dérives – telles que le dopage, la tricherie, etc. – seraient déjà présentes en escalade.

Mais le magazine donne la parole à des acteurs de tout bord, comme en témoigne l'article de Georges dans le numéro 148 (juin 2013), où celui-ci défend – comme dans l'entretien – l'idée de développer les sites naturels en priorité, et de rééquilibrer la politique fédérale, qu'il juge trop orientée vers l'intégration aux JO. De plus, il dénonce déjà la « *théorie de la locomotive* », c'est-à-dire l'idée que l'olympisme va permettre un développement global de l'ensemble de la fédération : « *on a construit des locomotives avec des wagons non accrochés* ».

Enfin, le rédacteur en chef Fred Labreveux exprime régulièrement son point de vue sur la question de l'olympisme, au travers des Editos qu'il rédige à chaque numéro. Il adopte le plus souvent un point de vue distant, et parfois critique. Ainsi, il évoque les transformations de l'escalade qui n'est, selon lui, « plus un sport de glisse » (Grimper n°146, mars 2013), en référence aux travaux de Loret (1995), en soulignant le fait que désormais, l'IFSC et la FFME « *ne rêvent que d'olympisme* », en assumant désormais toutes les valeurs autrefois rejetées par le milieu de l'escalade. Il dénonce également la naïveté de l'IFSC et de la FFME (Grimper n°152, novembre 2013), après l'échec de la candidature de 2013 : si les institutions ont pensé

qu'organiser une belle compétition suffirait à séduire le CIO, il considère qu'il ne faut pas oublier l'important travail de lobbying pour espérer devenir olympique, et l'argent que cela représente (estimé pour l'IFSC à cinquante-trois mille euros), et fustige le comportement de « *girouettes* » du CIO, qu'il considère comme un manque de respect vis-à-vis de sports comme l'escalade. Il questionne ainsi la finalité de la candidature olympique : « *est-ce que les jeux en valent la chandelle ?* ».

Sans avis tranché, il tente d'adopter une attitude réflexive sur le sujet. On peut supposer qu'il cherche à adopter une posture éclectique, dans la mesure où il est contraint par son poste de rédacteur en chef, comme l'indique Georges qui le cite : « ‘oui mais on est pas... on a des contraintes éditoriales...’ » lorsqu'ils évoquaient ensemble le contenu des articles du magazine.

Nous avons également identifié des prises de positions dans d'autres sources que le magazine Grimper. Dans le magazine gratuit EscaladMag, tourné quasi exclusivement vers la grimpe en milieu naturel, nous avons tout de même relevé la prise de position de Florent Wolff, rédacteur en chef du magazine (EscaladMag n°17, avril 2008), qui dénoncent les dérives autoritaires de certains JO, en ciblant particulièrement ceux de Pékin, qui ont eu lieu à l'été 2008, et soutient que dans ces conditions-là, l'escalade ne devrait pas s'empresser d'intégrer les JO. Frédéric Tuscan, ancien falaisiste de haut-niveau, désormais patron de la marque de chaussons d'escalade EB, évoque l'olympisation de l'escalade dans le même numéro : il pense que l'escalade mérite sa reconnaissance olympique (à l'époque d'une durée de deux ans), et pense que l'avenir olympique de l'escalade est un long processus qui ne peut se passer de l'arrivée de gros industriels investissant dans l'activité pour voir la concrétisation de ce processus.

Dans cet unique numéro où il est question d'olympisme, on observe donc qu'un acteur mobilise le registre des dérives autoritaires liées au mouvement olympique, alors que le second défend l'idée d'une reconnaissance méritée de l'activité et la nécessité d'un développement économique accru.

d) Les premiers questionnements sur le format

Avant l'intégration officielle de l'escalade aux Jeux de 2020 – et donc la concrétisation effective d'une épreuve unique d'escalade pour cet évènement – la controverse ne semble pas très

orientée sur la question du format. Il semblerait que seule la vitesse, et la création de la voie officielle, suscite des prises de position et des questionnements quant à son rôle vis-à-vis de l'olympisation de l'activité.

Avec l'apparition de la voie officielle de vitesse en 2005, des rumeurs courrent sur le fait que l'escalade rentrera aux JO avec une épreuve vitesse. A. Pêcher (Direct'Cimes n°44, Dossier Bercy, décembre 2008) s'inquiète ainsi que la nouvelle voie de vitesse soit une « *fausse bonne idée* », si elle favorise l'intégration de l'escalade aux JO, mais uniquement de cette discipline au détriment des deux autres. A. Beauté (Direct'Cimes n°51, octobre 2010) contribue à diffuser cette idée en affirmant : « *on murmure qu'il est bien possible que grâce à la vitesse, l'escalade se voit un jour entrer dans l'olympisme* ».

Mais ces hypothèses sont balayées par P. You qui nie la possibilité d'intégrer la vitesse seule, et souligne la volonté de négocier fermement avec le CIO pour conserver les trois disciplines de l'escalade (Direct'Cimes n°55, septembre 2011). Ces propos sont confirmés par Camille et Jean-Marie, qui indiquent dans les entretiens que le CIO souhaitait intégrer uniquement l'escalade de vitesse.

B. Après l'intégration aux Jeux de 2020 : un basculement vers la question du format

a) Sur l'olympisme

• Les dérives du mouvement olympique :

Depuis l'intégration officielle de l'escalade aux JO 2020 le 3 août 2016, nous avons identifié peu d'acteurs prenant position contre le mouvement olympique et ses dérives. Georges, dans son entretien, évoque les coûts démesurés des JO, comme l'indique Müller (2015b), et déconstruit un des attributs symboliques de l'olympisme qui est de contribuer à la paix entre les peuples :

« *Le discours des intangibles, et des ‘c'est bon pour le moral des peuples’’. Mais ça resterait à démontrer, parce que si c'est si bon pour le moral des peuples, pourquoi à l'époque le peuple vote comme il vote, ils ont eu Trump, pourquoi y a tant de chômage partout dans le Monde, pourquoi y a des guerres locales à peu près partout, pourquoi y a du terrorisme, ... Bon le moral des peuples il est pas si bon que ça non plus.* »

Mais les critiques sur la nature réelle du mouvement olympique sont balayées par Jean et par Charles. Jean défend ainsi l'idée que l'olympisme n'est pas un problème en soi, puisque l'institution est à l'image de la société où les problématiques similaires se retrouvent :

« J'observe, je retrouve les mêmes comportements problématiques, d'appropriation d'power, de conflit d'intérêt, et ce risque, j'retrouve au niveau d'mon club. Tous les clubs sportifs que j'connais, comme au niveau des fédés nationales, comme au niveau des fédés internationales, comme au niveau du CIO, et comme au niveau des entreprises, d'la politique... donc en fait, pour moi on est pas dans un cas où c'est l'CIO le problème. Il reste le comportement individuel et collectif de certaines personnes, qui sont en poste à des lieux d'power »

Dans cette perspective, la responsabilité du CIO de ce qui lui est habituellement reproché (par exemple, la corruption pour le choix des villes-hôtes [Duret & Trabal, op cit, 2001]) est ici diluée par le fait que les faiblesses dont a pu faire preuve l'institution sont communes à l'ensemble du genre humain, ce qui empêcherait donc de pouvoir les dénoncer. Charles s'inscrit également dans la même perspective : « *c'est quand même l'être humain qui a un problème. C'est pas forcément les JO.* »

Pourtant, tous deux reconnaissent les contradictions inhérentes au mouvement olympique. Jean affirme ainsi :

« Quand on vend des armes, on peut s'dire à la limite 'moi vous savez, moi les valeurs... j'm'en fous'. Quand on promeut la charte olympique, on s'doit d'être quand même exemplaire. Donc ça c'est pour moi le point qui... qui est super important, et sur lequel le CIO doit faire un peu l'ménage, et d'ailleurs, le ménage a commencé. »

Charles quant à lui justifie ces contradictions par le fait qu'elles ont toujours existé : « *c'est vrai, qu'on s'écarte un petit peu de c'que devrait être la charte olympique, mais faut dire aussi qu'c'est pas nouveau* ». Là-encore, l'évidence et la récurrence des conduites déviantes du CIO est justifiée par son caractère historique – et donc posé comme faisant partie intégrante de l'institution. Jean se justifie par le fait que ces problèmes, autrefois opaques, sont désormais identifiés et vont à l'avenir se régler :

« Moi pour connaître un peu plus les rouages, euh... il reste des problèmes, les problèmes sont connus, des fois on peut les gérer, des fois on peut pas les gérer... mais de toute manière ça passera plus. Des choses comme ça devront disparaître. [...] les JO, oui c'est une grosse machine, qui coûte de l'argent, qui laisse parfois des héritages qui sont problématiques, ça

c'est clair, on voit c'qui s'est passé à Rio, c'est proprement inacceptable. Les stades qui restent vides après... [...] l'CIO a un modèle à ce jour, qui est qu'il faisait pas attention à ce genre de dépenses et ce genre d'héritage. Le CIO a un rôle là-dedans. »

Jean défend également le CIO pour l'argent qu'il injecte dans le sport mondial. Selon lui, les droits télévisuels récoltés par le CIO permettent de financer une grande partie du système sportif mondial :

« Après c'qu'il faut savoir, c'est que quand même, le CIO redistribue 90% de l'argent qu'ils collectent. Donc si demain matin on arrêtait les JO et l'argent qu'ça rapporte grâce aux droits télé... bah, voilà, on aurait les ¾ du sport mondial qui s'effondrerait. On aurait quasiment plus d'sport. Donc il faut pas oublier que quand on va... faire du sport, sur des équipements, que c'est aussi d'l'argent, et qu'cet argent il vient des JO. Moi, personnellement, en étant dans un sport non-olympique, j'ai touché des bourses pour payer mes études. Donc c'était pas des montants monstrueux, c'était, j'sais pas, quelques milliers d'euros, mais voilà, ça c'est d'l'argent qui est issu d'l'argent qui est fait aux JO »

Enfin, Jean distille la responsabilité du CIO dans celles des villes-hôtes et des fédérations internationales : « c'est que la faute elle est un peu répartie entre tout l'monde ». Dans cette optique, le CIO n'est pas le seul responsable des problèmes liés aux JO : cela explique donc pourquoi, selon lui, il est trop simpliste d'incriminer uniquement le mouvement olympique quant aux dérives liées aux JO.

• **Les conséquences de l'olympisme sur le milieu de l'escalade**

La question des conséquences de l'intégration de l'escalade aux JO est une dimension de la controverse qui semble encore en effervescence. Vu l'incertitude liée à l'avenir de l'escalade olympique, de nombreux acteurs se positionnent sur le sujet.

Ainsi, Jean défend l'idée que l'olympisme aura des conséquences économiques directes et positives sur la FFME :

« Pour les petits clubs, les clubs ils font partie de la fédération, donc les clubs, si la fédération grossit parce que la fédération grossit, grâce à ces 100€ qui sont arrivés, mais ces 100€, ils viennent souvent de, ils permettent souvent de, je ne veux pas présager des choix d'la FFME, permettent d'économiser 100€ qui étaient budgétés avant, et ces 100€, si la fédé fait bien son job, il peut les réallouer à d'autres choses. Du développement local, et même d'autres activités, la raquette, l'alpinisme, ou je n'sais quoi. Mais ça c'est des politiques qui doivent être décidées

au niveau des fédérations ! [...] mais par contre on peut pas râler d'l'autre côté qu'on a pas d'argent issu d'l'olympisme. Ça, il faut bien savoir dans quel cadre on se met, et dans le cadre y a des règles, des droits, des devoirs, comme tout le temps »

Il laisse donc également entendre, à demi-mot, que les retombées ne seront pas les mêmes pour tous les clubs, et seront davantage orientées vers les clubs qui jouent le jeu de l'olympisme. Camille le confirme également : « *y aura pas de retombées sur tous les clubs, puisque de toute façon y a certains clubs qui ne veulent pas entendre parler de compétition* ». Elle semble donc croire au rôle positif que l'olympisme pourra jouer sur le développement de nouvelles SAE et le recrutement d'un public plus large en compétition : « *une volonté d'en faire encore plus, et la volonté de construire des murs pour accueillir plus de public, ouais, je pense...* ».

Parmi les sources dont nous disposons, peu de grimpeurs émettent des réticences sur les conséquences liées à l'intégration de l'escalade aux JO sur cette période. O. Lebreton, grimpeur bleausard, ancien compétiteur en équipe de France de bloc, craint quant à lui que les JO phagocytent l'escalade de compétition en la rendant dépendante du mouvement olympique :

*« Espérons juste que ce format olympique ne phagocyte pas l'escalade de compétition et que cette dernière ne soit pas dépendante des JO pour continuer d'exister, ce qui est le cas malheureusement dans beaucoup de sport dit 'mineurs'... »*¹⁵

Cette crainte de voir l'escalade perdre sa souveraineté est balayée par Jean, qui insiste sur le travail collaboratif mené par le CIO et l'IFSC :

« C'est des fantasmes complets ! [...] le CIO aujourd'hui ne peut pas nous forcer à changer quoi que ce soit. C'est écrit dans le règlement, que le CIO n'a aucun pouvoir de décision sur les fédérations internationales. Et le CIO, et moi j'veo tous les jours dans les discussions avec eux, ils me disent « Jérôme, qu'est-ce qu'on fait vis-à-vis d'ça ? qu'est-ce que t'en penses ? » et c'est moi qui décide. Enfin moi, l'IFSC... ils ont jamais dit « ce serait bien que tu fasses ça ». Alors moi j'leur répond souvent par la question « qu'est-ce que vous en pensez ? ». C'est le JO donc on essaie quand même qu'ce soit sympa. Si ils nous disent « ben nous on préféreraient qu'ce soit comme ça », ben après on regarde ! si c'est possible, on le fait. Après ça n'empêche

¹⁵ <http://www.blozone.fr/index.php/fr/news/54-itw-olivier-lebreton>

pas, que sur les championnats du monde on va prendre des choix différents, parce que ça reste nos évènements. Donc ça c'est la réalité quoi ! »

De plus, Georges exprime de sérieuses réserves quant aux retombées espérées de l'escalade olympique :

« Quand on parle de ce lien-là [le lien entre intégration au programme olympique et développement d'une discipline] j'pense qu'il faut être prudent et qu'il est pas du tout automatique, il est donné sans aucune justification par ceux qui le donnent parce que ça leur paraît évident. En plus l'image de la pyramide ça fait maintenant 40 ans qu'elle est fausse, et maintenant le système du sport de haut niveau il est totalement déconnecté de la masse des pratiquants, il repose sur un système sportif très sophistiqué, avec de la détection précoce, avec des toubibs, avec des psys, avec des coachs de toute sorte... ».

Mais ce discours semble isolé, et n'a qu'une portée limitée, face à des acteurs institutionnels convaincus du contraire, et qui le font savoir. En effet, si le discours de Georges est peu diffusé dans les médias (à l'exception de sa publication dans le magazine Grimper n°148, juin 2013), le discours des acteurs fédéraux est largement diffusé dans la presse généraliste : par exemple, P. You, Jean-Marie ou M. Scolaris sont cités directement dans huit articles sur les seize de notre corpus. Il en est de même dans la presse fédérale où quinze articles sur trente-sept (pour les magazines Direct'Cimes et I-Mag) expriment directement le point de vue de ces mêmes acteurs (à l'exception de M. Scolaris).

• **Les enjeux de pouvoir à la FFME**

Au-delà des conséquences sociétales des JO, et celles de l'intégration de l'escalade aux Jeux sur l'activité, la controverse autour de cette intégration renvoie aussi à des enjeux de pouvoir interne au sein de la FFME. Ainsi, Jean-Marie défend la politique fédérale actuelle, à l'instar de Camille qui fut membre du conseil d'administration de la FFME dans la liste de P. You, et de Charles, speaker officiel en France qui affirme : « *Moi je bosse pour la fédé, et je soutiens à 2000% la fédé* ». Comme l'indique Jean-Marie :

« On est dans un jeu d'opposition hein, après y a 2 listes qui s'affrontent depuis déjà 2 olympiades, donc la liste de Chemelle et la liste de You... donc en fait, la liste d'opposition essaye de trouver des angles d'attaque. Donc ... c'qu'ils reprochent au final à la politique de

You, c'est de faire du tout compétition, du tout olympisme, tout développement du haut-niveau... »

A l'inverse, Georges – dont la conception de la politique fédérale se rapproche de celle de C. Chemelle, leader de la liste alternative opposée à P. You –, désormais en dehors de la politique de la FFME, mais qui semble encore bien au fait de son actualité, considère que les orientations de la direction actuelle reflètent en premier lieu des ambitions individuelles de carrière :

« Y'a une hypothèse qui est liée aux hommes, c'est-à-dire que les dirigeants actuels de la FFME, qui sont ceux qu'j'ai connu, parce que Pierre You y est depuis des années, euh... sont, euh... à mon avis, ont comme incitation principale d'être des notables tout à fait reconnus dans le mouvement sportif comme étant les équivalents des présidents des grandes fédérations. J'me souviens très bien de débats au sein du CA, ils voulaient, ils veulent être une fédération comme les autres, bon euh... comme les autres, au sens où, euh, reconnue au CNOSF, accueillie par les ministres, distribuant des diplômes de façon officielle, etc. etc. Bon, très bien, euh... donc, les JO étant de ce point de vue-là le graal, parce que quand on rentre aux JO, là on devient vraiment une fédération qui, y compris pour le gouvernement français, commence à être une fédération importante. [...] Si en plus y a de l'escalade et qu'on est très bons en escalade et qu'on peut gagner des médailles, c'est tant mieux. Donc de ce côté-là, ça rendait objectivement le... la poursuite de la notabilité encore plus... à la fois potentiellement possible et donc attirante, pour des gens qui n'ont eu que cette motivation principale à... dans la tête, à savoir, pour eux le problème c'était pas du tout de développer l'escalade en tant que telle. Alors P You n'a jamais grimpé, enfin, c'est pas son problème... »

Ces éléments révèlent la dimension politique autour de la controverse liée à l'olympisme au sein de la FFME. La question de l'olympisme, et les positionnements divergents des deux listes sur le sujet, sont révélateurs du jeu d'opposition entre MM. Chemelle et You pour obtenir le pouvoir. L'olympisme est un des points d'achoppement entre leurs deux conceptions de ce que doit être la politique de la FFME ; c'est également un moyen pour la liste au pouvoir actuellement de le conserver, en misant sur la continuité et la cohérence de la stratégie déjà mise en œuvre.

b) Sur le format combiné

Le format combiné de l'épreuve d'escalade olympique semble concentrer la majeure partie de la controverse autour de l'escalade olympique depuis l'officialisation de l'intégration de la escalade aux Jeux olympiques de 2020 : analyse d'une controverse sportive

discipline aux JO de 2020. L'analyse révèle deux points d'achoppement principaux : la question de la polyvalence nécessaire, imposée par le format combiné ; la question de l'escalade de vitesse et de la voie officielle.

• **La question de la polyvalence**

Le combiné olympique, parce qu'il consiste à enchaîner les trois disciplines de l'escalade (le bloc, la vitesse et la difficulté), semble controversé par rapport à la polyvalence qu'il exige des athlètes, qui sont jusqu'à présent spécialisés dans une discipline, voire deux pour certains (par exemple le tchèque Adam Ondra en bloc et en difficulté ; mais ce cas reste rare).

Ainsi, Georges se montre particulièrement hostile à cette épreuve combinée, qu'il juge dénuée de sens car déconnecté de l'escalade pratiquée par la grande majorité des grimpeurs :

« C'est cette histoire de mélanger 3 disciplines [...] C'est-à-dire que, je sais pas vraiment si ils ont totalement réglé le problème, mais euh, c'qui va être une salade de coefficients, de pondérations à la noix qui vont être incompréhensibles, donc... « [...] ça va donner l'image de l'escalade qui va pas être l'escalade, qui va être une activité particulière qui sera l'escalade aux JO. Donc c'est... que personne ne pratiquera »

Georges appuie essentiellement son argumentation sur le lien avec la pratique réelle de l'escalade telle qu'il la conçoit. Pour lui, l'escalade de compétition devrait conserver un lien avec la pratique sociale de référence qu'est la grimpe en milieu naturel ; cette rupture lui fait dire qu'il s'agit d'une rupture similaire à celle entre l'alpinisme et l'escalade, et que désormais une troisième activité se développe de manière autonome : *« j'dis simplement qu'y aura une 3e activité qui sera l'escalade en milieu artificiel »*.

Cette critique est partagée également par certains grimpeurs de haut-niveau. Ainsi, les slovènes Domen Skofic et Janja Garnbret (Grimper n°180, mai 2017) dénoncent tous deux le format combiné, qui ne valorisera pas les meilleurs grimpeurs, mais les plus polyvalents. Olivier Lebreton, ancien membre de l'équipe de France de bloc, exprime également sa déception, en comparant l'escalade au ski freestyle :

« Je suis malgré tout déçu du format car pour faire le parallèle avec le ski freestyle, c'est comme si on additionnait les épreuves de halfpipe, de slopestyle et de ski cross pour avoir un champion olympique de ski freestyle, ce qui serait pour le moins étrange et un peu fastidieux pour les spectateurs. »

Jean-Baptiste Tribout, grimpeur célèbre des années 1980 et 1990, évoque dans le journal l'Est Républicain l'absurdité du format combiné : pour lui, cette épreuve « *ne représente rien. Le vainqueur sera certes complet, mais pas le meilleur* » (L'Est républicain, « avant de se frotter les mains... », 22 août 2017).

Enfin, Charles, le speaker, se montre très déçu par ce format combiné : « *Le format combiné, évidemment, c'est pas... bah, c'qui m'soule, c'est qu'on va pas présenter le meilleur de notre sport* ». Mais comme J. Garnbret, son plaisir de voir l'escalade aux JO l'emporte sur sa déception : ainsi, selon lui, « *il vaut mieux y rentrer comme ça que pas y rentrer du tout* ».

A l'inverse, certains acteurs semblent tout à fait favorables à la polyvalence exigée par cette épreuve d'escalade combinée. Pour elle, cette nouvelle épreuve enrichit les modes de pratiques déjà très variés de l'escalade, et représente une richesse supplémentaire :

« *Pour moi l'escalade, c'est quelque chose qui doit être le plus varié possible... varier les supports, varier la discipline, le style d'escalade... plutôt que d'avoir la position de dire que c'est réducteur, moi j'trouve ça super [l'épreuve combinée] parce que au contraire, ça élargit la palette de pratiques, et après c'est à chacun de faire c'qui lui plait en fait !* »

Ainsi, elle défend cette épreuve qui, pour elle, met en avant aux yeux du grand public la richesse et la diversité des trois disciplines. Elle s'appuie sur l'intérêt de chacune d'entre elle et de leur singularité :

« *Là justement, j'trouve que la richesse de ces 3 disciplines, c'est qu'elles sont justement très différentes l'une de l'autre. L'une apporte à l'autre. Et voilà j'te dis... en terme de filière énergétique, ben c'est... voilà, c'est très marqué, en terme de gestuelle c'est très marqué, en terme de stratégie... »*

Elle s'avère toutefois peu compréhensive avec les critiques. Au cours de l'entretien, elle défend avec passion son point de vue, mais balaie rapidement les opinions divergentes sur le format de cette épreuve olympique : « *euh... je comprends... je sais pas si j'comprends. Mais j'accepte !* ».

L'athlète français Manu Cornu, qui participe actuellement au Programme Olympique de la FFME, défend également l'existence d'une épreuve combinée (Grimper n°188, mai 2018). Il s'oppose à l'idée que les meilleurs grimpeurs soient ceux qui se sont le plus spécialisés ; pour

lui, « *depuis toujours, les meilleurs grimpeurs peuvent jouer les podiums en diff et en bloc !* » Dans cette perspective, le combiné olympique favoriserait in fine les meilleurs grimpeurs, c'est-à-dire ceux qui sont capables d'être performants dans deux, voire trois disciplines. C'est d'ailleurs ce qu'indique Jean-Marie :

« Le combiné, c'est pas un combiné comme on avait avant, c'est-à-dire un combiné où celui qui gagne va être moyen un petit peu partout, on multiplie les places, donc en fait ça fait, euh... ça permet à quelqu'un qui est très fort dans une ou deux disciplines de marquer plus de points. Puisque celui qui fait 1^{er}, il multiplie par 1, donc ça donne un avantage aux gens qui sont très très forts dans 1 ou 2 disciplines. Donc c'était ça aussi le but, donc que le médaillé, on veut pas que ça soit quelqu'un qui soit moyen dans chacune des disciplines. Ce sera un des champions du Monde dans une des disciplines, certainement, voire quelqu'un sur le podium d'un des championnats du Monde, donc c'est... donc ça sera un grimpeur reconnu quand même, voilà. »

Finalement, ce format combiné semble être perçu comme un compromis : s'il ne satisfait pas pleinement les acteurs, ils s'en contentent car il représente pour l'instant l'unique option pour rentrer aux JO – si on exclut la vitesse qu'aurait vraisemblablement préféré le CIO. Jean affirme ainsi que : « *tout le monde sait qu'ce n'est pas satisfaisant, mais tout le monde sait que aujourd'hui, si on veut y être, c'est la... c'est le compromis qu'il faut faire* ».

Jean-Marie défend également ce compromis, en expliquant le dilemme auquel était confrontée l'IFSC :

« Alors après, on avait une médaille, y avait 2 choix hein... soit le CIO... euh voulait la vitesse. Parce que quelque part, c'est le format que tout le monde comprend, et c'est l'format qu'est peut-être le plus abouti, le plus simple à mettre en œuvre en terme de compétition. Donc ça l'CIO voulait la vitesse... donc au niveau d'la fédération internationale... le bureau s'est dit que si on part dans cette direction, ça pouvait être une porte d'entrée, mais on allait laisser les 2 autres un peu sur l'bord de la route... et elles allaient perdre, vraiment, en quelques années, de la distance par rapport à la discipline vitesse. Donc la proposition de faire les 3 en même temps, euh... donc de faire un combiné, est venu de là. Donc pour continuer à développer les 3 en même temps. »

Damien You, fils de P. You et directeur des équipes de France, évoque également la difficulté à s'accorder sur les modalités du format combiné (avec les simulations d'épreuves organisées

par le Group 7), et assume le fait que cette épreuve ne soit pas pleinement satisfaisante : « *Nous sommes parvenus à trouver un compromis. Car oui, c'est un compromis. Et nous avons livré le tout à l'IFSC en début d'année. C'est la fédération internationale qui a eu le dernier mot.* »

Ainsi, la question de la polyvalence, imposée au milieu de l'escalade de compétition par les circonstances, met en jeu des conceptions très diverses de la compétition d'escalade : si certains la jugent inacceptable et dénuée de sens, certains l'acceptent et ont décidé de s'adapter en conséquence.

• L'escalade de vitesse et la voie officielle

Plus encore que la polyvalence dans les trois disciplines exigée par le combiné olympique, l'épreuve de vitesse et sa voie officielle semblent concentrer encore davantage les critiques liées à l'épreuve d'escalade olympique.

Comme pour le combiné, Georges se montre très critique vis-à-vis de l'escalade de vitesse :

« *Pour moi, une activité [la vitesse] totalement ridicule qui n'a aucun sens, qui n'est pratiquée par personne. [...] j'ai une théorie sur le pourquoi de la vitesse, c'est l'image que se font ceux qui veulent promouvoir l'escalade de ce que les gens qui ne font pas d'escalade en pensent.* »

Et ajoute plus loin qu'il ne la considère pas comme une discipline réelle : « *c'est cette histoire de mélanger 3 disciplines, enfin, euh, 2 disciplines réelles, la difficulté et le bloc, et puis la vitesse, donc bon, qu j'aurais éliminé sans hésitation. Donc 2 disciplines réelles en une seule épreuve.* » Il attribue donc à la vitesse une dimension irréelle, factice, dans la mesure où elle ne fait écho à aucune pratique sociale. Dans sa perspective, l'escalade de compétition doit être en lien avec la pratique de l'escalade de la masse des grimpeurs, c'est-à-dire du bloc ou de la difficulté, en salle ou en extérieur : la vitesse n'étant pratiquée que par une minorité de compétiteurs, elle n'a selon lui rien à faire aux JO car elle ne représente rien. Du côté des athlètes, la vitesse semble rebuter encore davantage que le principe de polyvalence – un certain nombre de grimpeurs pratiquant encore le bloc et la difficulté.

Ainsi, Domen Skofic (Grimper n°180, mai 2017) affirme que s'il est heureux que l'escalade intègre les JO, il n'y participera pas en raison de l'épreuve de vitesse, qu'il affirme ne pas aimer du tout : « *j'espère que je ne vais pas être obligé d'en faire* ». Il dénonce l'existence d'une voie

officielle de niveau facile (environ 6b/6c) et toujours identique, et indique qu'il serait prêt à faire de l'escalade de vitesse si les voies changeaient de temps en temps et seraient plus difficiles.

Plus remarquables, les grimpeurs Adam Ondra (considéré comme le meilleur grimpeur du monde, au meilleur niveau en bloc et en difficulté, en extérieur comme en compétitions) et Jacob Schubert expriment tout deux – quatre jours après l'officialisation de l'intégration de l'escalade aux Jeux de 2020 – dans le média français planetgrimpe.com¹⁶ leurs réticences vis-à-vis de la présence de la vitesse dans l'épreuve olympique. En espérant tous deux que l'IFSC n'intégrera pas cette discipline, Adam envisage même un possible boycott de l'épreuve car il ne souhaite pas participer à la vitesse.

Il est toutefois intéressant de souligner que l'opinion critique d'Adam Ondra, au lendemain de l'annonce officielle de l'escalade aux JO, s'est modérée avec le temps. Ainsi, au cours d'un interview donné le 24 février 2018¹⁷, il affirme se préparer pour les JO et accepter les règles du jeu, aussi imparfaites qu'il les considère : « *bien sûr je n'apprécie pas le format olympique ; mais je dois l'accepter, c'est comme ça* ». S'il ne compte pas « *sacrifier son entraînement pour la vitesse* », il s'interroge malgré tout sur ce point, en se demandant : « *quelle part d'entraînement sacrifier pour la vitesse ?* » On observe donc une évolution temporelle dans l'acceptation de l'escalade olympique chez ce grimpeur extrêmement médiatisé pour ses performances de premier ordre. Quelles sont alors les raisons de ce changement de point de vue ? Entre motivation personnelle et exigences professionnelles, il est impossible d'affirmer quelles sont les causes de ce revirement ; mais il témoigne vraisemblablement d'une certaine acceptation sociale dans le milieu de l'escalade de cette épreuve olympique, et de la voie de vitesse.

A l'inverse, certains acteurs semblent explicitement favorables à l'escalade de vitesse. Si on exclut de l'analyse les athlètes de la discipline – nécessairement favorables dans la mesure où ils la pratiquent – et l'entraîneur de l'équipe de France de vitesse, S. Chapelle, on observe parfois une considération favorable pour la discipline. Ainsi, Camille défend l'existence de cette discipline, qu'elle a pratiquée à ses débuts en 1991 :

¹⁶ <https://planetgrimpe.com/2016/08/lopinion-critique-dadam-ondra-jakob-schubert-lescalade-aux-j-o/>

¹⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=ZGShl8ZyukA>

« Pour moi l'escalade de vitesse ça permet d'aller au bout d'une gestuelle, d'optimiser au maximum, d'aller vers son record et euh... ça permet d'aller encore plus loin dans cette vitesse d'exécution, la rythmique d'escalade, et ça permet d'ouvrir des portes pour la pratique du bloc, donc euh... ça permet d'aller encore plus loin... »

Elle justifie la présence de l'escalade de vitesse pour l'intérêt qu'elle peut avoir pour le bloc et la difficulté :

« Pour moi c'est comme des gammes, comme les musiciens, qui font leurs gammes, et bien le fait de pratiquer ces gammes là, ça les rend plus performant dans l'impro. Et bien l'escalade de vitesse, pour un grimpeur de diff et de bloc, ça lui permet de... d'être encore plus audacieux dans sa pratique. Donc ça lui permet de s'adapter encore mieux, voilà. »

Cette idée est partagée par Jean-Marie, pour qui la vitesse n'est pas une punition : « je pense qu'il faut se dire que la vitesse c'est pas une punition hein ». Il souligne lui aussi les bénéfices de la discipline pour l'entraînement en escalade en bloc ou en difficulté :

« c'est une activité qui nous a permis de comprendre pas mal de choses, euh... vraiment décortiquer une dizaine de mouvements, qui sont toujours les mêmes, et ça a permis de comprendre beaucoup de choses au niveau de l'entraînement. Donc voilà. Y a rien de dommage, après, c'est temporaire ! »

De plus, Camille assume clairement la présence d'un record officiel, et le manque d'adaptation motrice de la discipline. Alors qu'avant 2005, la voie de vitesse changeait à chaque compétition, elle ne regrette pas du tout cette évolution :

« Moi j'aime bien cette idée de record ! et de s'pusher au maximum. Parce que quand c'est une voie classique, tu vas pas jusqu'au bout du concept, du mouvement pour être encore plus performant dans la réalisation de c'que tu fais. T'es dans l'adaptation, certes ! mais t'es pas dans l'optimisation... »

Dès lors, il semblerait que l'escalade de vitesse, imposée de fait par l'épreuve combiné à l'ensemble des grimpeurs qui participeront au format combiné, suscite une controverse importante, notamment chez les athlètes. Mais il semblerait qu'on assiste à une certaine acceptation de cette discipline, et du format combiné plus globalement, ce qui laisse supposer que la controverse tendrait à disparaître.

C. L'escalade olympique, une controverse ?

Dans la littérature, une controverse est caractérisée par une homogénéité des acteurs et du registre argumentatif du débat (Chateauraynaud & Torny, 1999) ; sinon, il s'agit d'une polémique si ces éléments sont hétérogènes.

Lemieux (2007) postule quant à lui qu'une controverse est une action collective qui mène à la transformation du monde social, et possède une véritable dimension instituante. Il s'agit donc d'étudier ce qui est engendré en termes de transformation du monde social.

a) Les acteurs qui prennent position

Comme nous l'avons vu dans notre étude, la question de l'escalade olympique donne lieu à l'expression d'une diversité d'acteurs sur la scène médiatique – en excluant ici les grimpeurs amateurs qui débattent également du sujet. On observe ainsi :

- Des athlètes de haut-niveau, aux opinions diverses ;
- Des acteurs fédéraux du milieu de l'escalade (FFME, FSGT et IFSC) ;
- Des acteurs médiatiques du milieu de l'escalade : généralement détachés et prenant du recul dans la presse spécialisée (Grimper, EscaladMag), ils soutiennent généralement l'olympisation de l'activité au sein des médias fédéraux de la FFME (Direct'Cimes, I-Mag, GrandeVoix) ;
- Des acteurs médiatiques hors du milieu de l'escalade, c'est-à-dire des journalistes sportifs de la presse sportive ou généraliste. L'analyse révèle un point de vue soit neutre, soit favorable aux JO, souvent perçus comme une finalité sportive dans la sphère sociale, peu remise en question (Brohm, Perelman & Vassort, 2004¹⁸)
- Très peu d'acteurs du monde économique (seuls Loïc Fossard, gérant d'Altissimo Montpellier, et Frederic Tuscan, patron d'EB, ont été identifiés), favorable à l'olympisme qui est synonyme de développement économique de l'activité.

¹⁸ <https://www.monde-diplomatique.fr/2004/06/BROHM/11262>

Ainsi, au vu de cette hétérogénéité d'acteurs, nous pouvons questionner le fait qu'il s'agisse bel et bien d'une controverse.

b) Le registre argumentatif

Les arguments mobilisés par les acteurs qui s'expriment sur le sujet semblent cependant se recouper.

La question du principe même d'intégrer les JO est – ou a été – structurante. On retrouve la dialectique protection – développement exposée par Samuel Challéat¹⁹ dans le discours des acteurs qui évoquent cette dimension, quelle que soit leur position (athlètes, cadres fédéraux, etc.). On retrouve une dialectique entre la volonté de préserver la singularité culturelle de l'activité, ainsi que les sites naturels d'escalade, et celle de développer l'activité à travers l'olympisme, au risque de menacer ces deux éléments ; avec de nombreuses nuances intermédiaires dans le positionnement des acteurs relevées dans l'analyse.

La question du format, bien plus récente car elle émerge avec la création du combiné olympique, dont il est question dès 2015. On retrouve un antagonisme entre ceux qui sont opposés à ce format combiné, et à la voie de vitesse officielle, qui constituent une épreuve déconnectée de la pratique culturelle de l'escalade ; et ceux qui défendent cette nouvelle épreuve, qui enrichit l'activité par sa nouveauté et sa diversité. Entre les deux, on retrouve en réalité la position de la grande majorité des acteurs, c'est-à-dire l'acceptation de ce compromis comme un moindre mal, que la plupart d'entre eux espère temporaire.

Les arguments mobilisés par les acteurs semblent donc faire preuve d'une certaine homogénéité, malgré la diversité des parties prenantes, ce qui plaide en faveur du fait que cette question relève bien d'une controverse.

c) La dimension instituante

Les débats autour de la question de l'escalade olympique que nous avons analysés semblent avoir une dimension instituante, c'est-à-dire qu'ils donnent lieu à une réorganisation du monde social, en remettant en cause les rapports de force, les normes ou les croyances des acteurs

¹⁹ Samuel Challéat, « L'escalade, un sport comme les autres dans la course aux Jeux ? », Grimper n°159, septembre 2014

(Lemieux, 2007). En effet, la controverse sur le sujet a évolué dans le temps et a engendré un certain nombre d'évènements au fil du temps :

- Les résistances internes à l'UIAA vis-à-vis de l'olympisme (dans les années 1990 jusqu'en 2006) ont freiné l'olympisation de l'activité ;
- L'accueil peu enthousiaste de la voie de vitesse officielle a conduit l'IFSC à négocier fermement pour obtenir une épreuve combinée plutôt qu'une épreuve de vitesse seule ;
- Les craintes vis-à-vis de la surfréquentation des sites naturels liées au développement olympique de l'escalade, et les critiques sur le manque d'intérêt de la FFME pour les SNE, au détriment de la compétition et de l'olympisme, ont conduit la FFME à travailler davantage sur la question des SNE (d'après Jean-Marie).
- Les critiques sur le format combiné conduisent l'IFSC et la FFME à rester mobilisé pour plaider l'obtention d'une médaille par discipline pour les JO de 2024 à Paris.
- Les critiques sur l'imposition d'une médaille unique par le CIO ont conduit l'IFSC à travailler avec les grimpeurs, et le CIO à travailler avec l'IFSC, pour trouver un compromis à une situation problématique : les rapports de force existants ont donc évolué, avec une meilleure prise en compte des acteurs dominés (les athlètes vis-à-vis de l'IFSC ; l'IFSC vis-à-vis du CIO), dans une logique participative.
- L'évolution du système de valeurs et de normes est également à souligner, avec l'appropriation par les grimpeurs des valeurs olympiques autrefois décriées ; et l'acceptation de certaines normes contraignantes, telles que le règlement des épreuves ou le format combiné, contesté au début et finalement accepté.

Ainsi, la controverse autour de l'escalade olympique, si elle met en jeu des conceptions très diverses de l'activité, semble avoir conduit à un certain nombre de réorganisations sociales.

d) Conclusion

Il semble compliqué de parler de controverse au sens strict pour notre sujet, car il n'y a pas une opposition réelle entre deux camps qui s'affrontent, et il n'y a pas d'homogénéité entre les acteurs investis sur la question. De plus, on ne peut pas véritablement espérer de « clôture de la controverse » (Latour, 2006), dans le sens où l'escalade olympique est en quelque sorte une réminiscence de la question des compétitions en escalade : c'est une question récurrente qui divisera sans doute toujours la communauté des grimpeurs, qui est une communauté aussi diversifiée que ses modes de pratique multiples.

Toutefois, on retrouve une certaine homogénéité dans le discours des acteurs sur le sujet : la controverse se structure essentiellement autour de la question de l'olympisme et de celle du format. De plus, il semblerait qu'elle ait donné lieu à un certain nombre de réorganisations du monde social, et comporterait donc une dimension instituante non négligeable, ce qui plaiderait en faveur du fait qu'on puisse considérer qu'il s'agit d'une controverse, si on en croit Lemieux (2007).

Ainsi, s'il est difficile d'affirmer avec certitude qu'il s'agit d'une controverse, telle qu'elle est classiquement définie dans la littérature, l'apport des travaux de sociologie sur l'étude des controverses nous a semblé pertinent pour mieux comprendre l'évolution de la question de l'escalade olympique en France.

3. L'innovation olympique en escalade

Dans cette partie, nous allons questionner l'épreuve d'escalade olympique en tant qu'innovation. Considérant une innovation comme une nouveauté dont les acteurs s'emparent, c'est-à-dire qu'ils l'acceptent, se l'approprient, l'utilisent et la font éventuellement évoluer, nous allons analyser le processus d'innovation de cette épreuve d'escalade olympique. Pour ce faire, nous allons analyser trois éléments mis au clair lors du cadrage théorique sur l'innovation, constitutifs des différents paradigmes de l'innovation dans la littérature : le contexte social, culturel et historique (approche diffusionniste) ; les acteurs-clés (approche classique ou Lead User Theory) ; les réseaux d'acteurs structurés autour de cet objet (sociologie de l'acteur-réseau).

a) Un contexte favorable

Il semblerait que l'intégration de l'escalade aux JO ait lieu dans un contexte socio-culturel particulièrement favorable, à la fois au niveau du mouvement olympique et du milieu de l'escalade.

• L'évolution culturelle de l'escalade

Comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, l'escalade est une activité jeune, apparue dans les années 1970. L'étude de la littérature indique que l'escalade est marquée par un processus de sportivisation (Aubel, 2005), ou sportification (Guérin, 2013) : peu à peu, cette activité originellement alternative se pare de tous les attributs d'un sport classique : des

institutions, des règles, des compétitions, et l'avènement d'un marché économique spécifique. Ainsi, nous serions arrivés à un stade de développement où l'escalade n'a plus rien de sa singularité originelle (Suchet, 2011) et où celle-ci se maintient uniquement dans le but d'entretenir une identité alternative (Soulé & Walk, 2007).

Au niveau des grimpeurs de haut-niveau, l'athlète Manu Cornu affirme sans détour : « *Je pense qu'il faut être content d'entrer aux JO. Il y a trois ans, tout le monde voulait que l'escalade y rentre* ». Le milieu des grimpeurs professionnels, s'il semble parfois réticent à certaines évolutions, ne semble plus s'affirmer fermement comme ils le faisaient avant, comme en témoigne le revirement d'Adam Ondra sur la question de sa participation aux JO étudié dans la partie précédente. Jacky Godoffe, grimpeur français célèbre et cadre de la FFME, évoque l'évolution des grimpeurs de haut-niveau (La Voix du Nord, « l'incroyable ascension de la grimpe », 19 septembre 2016). Dans les années 1980, les grimpeurs sont des fortes personnalités, imposants aux organisateurs de compétition certaines de leurs exigences, et opposées à l'idée même d'aller aux JO ; il affirme ainsi : « *certains disaient si on commence à aller là-dedans [les compétitions ; en évoquant le Manifeste des 19 en 1985], un jour on parlera d'olympisme et ça, on en veut pas* ». Il considère que désormais, si l'essence de l'activité a été préservé, les grimpeurs de haut-niveau sont « *des sportifs maintenant* » : il n'y a plus de fortes personnalités et tous acceptent les règles du jeu dont ils dépendent pour en vivre. Ce qui explique sans doute la position d'Adam Ondra, et que confirme M. Cornu : « *la compétition est en jeu où il y a des règles. Soit on les respecte, soit on ne joue pas* ». Ces éléments semblent donc témoigner d'un fléchissement de la résistance des grimpeurs de haut-niveau, désormais plus enclins à se plier aux règles et à jouer le jeu qu'on leur impose, dont leurs revenus dépendent directement.

Aux Etats-Unis, l'étude de Gagnon & al (2016) préfère le terme de « mainstreamization » : les auteurs considèrent que notre époque contemporaine est une époque charnière pour l'activité, et que s'opère un basculement d'une activité outdoor, encore assez confidentielle vers une activité majoritairement indoor, largement pratiquée et connue du grand public.

En France, une tendance similaire semble se dessiner. En effet, Jean-Marie affirme ainsi que : « on est passé de 35 000 licenciés à 100 000 licenciés en 15 ans, grâce aux programmes qu'on a mis sur les murs d'escalade par exemple ». Il évoque également la massification des pratiquants en salle privée :

« [en évoquant l'augmentation du nombre de grimpeurs et les risques de surfréquentation] *Mais c'est pas du tout dû au développement lié à la compétition, c'est plutôt dû au développement commercial qu'y a actuellement sur Paris, où y a énormément de nouveaux grimpeurs, qui commencent dans les salles à Paris, et qui le weekend ont envie d'aller dehors. Et ça je pense qu'il faut qu'on s'prépare à ça, parce que... la fédération a beaucoup grossie, et là actuellement, j'pense qu'y a pas le même nombre de gens actuellement qui pratiquent en salle, ou qui sont licenciés à la fédération, voire plus... »*

Camille abonde dans le même sens en évoquant le cap des cent mille licenciés. Elle évoque également les salles commerciales privées, et le décalage culturel des nouveaux pratiquants de l'escalade qui n'ont pas les codes de l'activité (sur la sécurité, le respect de l'environnement, des autres grimpeurs, etc.) :

« *Les structures se développent... alors essentiellement les structures de bloc, donc là aussi faut qu'y ait un travail d'accompagnement, parce que dans ces structures de bloc, y a beaucoup de salles privées, où la formation est pas forcément la... la préoccupation première de... de ces salles, en fait. C'est un super outil parce que ça propose... des structures d'escalade sur tout le territoire français, c'qui permet la pratique de beaucoup plus de pratiquants... jeunes, ou moins jeunes, l'activité est de plus en plus accessible, mais euh... en mode consommation de pratique sportive, et pas forcément en mode... je connais toute l'activité, je connais les principes de sécurité, je connais la pratique en SNE, euh, voilà... »*

Il semblerait donc que l'escalade en France soit actuellement dans une conjoncture relativement nouvelle, où l'on assiste à une massification récente de l'activité, avec l'entrée dans l'activité de « néo-grimpeurs » qui n'ont pas forcément une culture distinctive de l'activité, héritée de l'alpinisme, marquée notamment par une certaine réticence vis-à-vis des compétitions et des JO (De Léséleuc, 2004 ; Aubel, 2005 ; Gloria & Raspaud, 2006 ; Guérin, 2013). On peut donc supposer une certaine dilution de cette culture spécifique dans la masse des nouveaux pratiquants (grimpeurs de salles privées, comme grimpeurs compétiteurs dans les clubs FFME), et donc nous aurions un contexte socio-culturel bien plus favorable vis-à-vis de cette nouvelle épreuve olympique qu'auparavant. De plus, si on en croit des acteurs comme Jean-Marie, cette tendance devrait se confirmer :

« *C'est un peu le succès de l'escalade qu'on est en train de voir actuellement... moi j'verai bien dans les années à venir, que l'escalade devienne un peu le fitness d'y a 15 ans quoi. C'est-à-dire que là actuellement, les salles d'escalade, c'est un business qui marche bien, et là*

pratiquement toutes les semaines y en a une nouvelle qui se monte quelque part dans une ville en France, donc j'pense qu'il va y avoir dans l'avenir énormément de néo-grimpeurs ».

Nous pouvons émettre l'hypothèse que cette masse de néo grimpeurs pourra vraisemblablement participer à une acceptation encore accrue de l'escalade olympique par les grimpeurs.

• L'évolution politique du CIO

Le contexte propice dans lequel s'inscrit l'intégration de l'escalade aux JO semble également lié à la conjoncture actuelle dans laquelle se trouve le mouvement olympique. En effet, l'élection de Thomas Bach à la présidence du CIO en 2013 s'est vraisemblablement accompagné d'une nouvelle orientation politique, davantage ouverte en direction des nouveaux sports tels que l'escalade. En effet, si la volonté du CIO de « se dépoussiérer » en proposant au programme des Jeux de nouveaux sports plus dynamiques semble présente dès les années 2000, comme l'affirmait A. Pêcher (Direct'Cimes n°34, « 20 ans de compétitions », mai 2006), de nombreuses résistances internes semblent encore freiner l'intégration de nouveaux sports au programme, comme en témoigne la réintégration de la lutte, en concurrence avec l'escalade sur la shortlist en 2013. Jean-Marie affirme ainsi : « les fédérations qui sont à l'intérieur, donc elles ont pas forcément envie de... de laisser de la place à de nouveaux sports. Donc c'est assez difficile de rentrer ». F. Labreveux indique quant à lui les pressions subies par le CIO pour réintégrer la lutte, qui seraient venues directement de MM. Obama et Poutine, chefs d'Etat respectifs des Etats-Unis et de la Russie. (Grimper n°152, Edito, novembre 2013). Le CIO représenterait alors, à cette époque encore, une institution conservatrice, qui a des difficultés à évoluer malgré les intentions affichées.

Mais il semblerait que le changement de présidence en 2013 se traduise par de véritables changements politique au niveau du CIO. Si on en croit Jean-Marie, « *le CIO voulait vraiment qu'y ait quelques nouveaux sports, enfin sports à l'image jeune, que ces sports-là soient intégrés dans l'programme des JO. Voilà, c'est un petit peu dans c'contexte là qu'on a réussi à être olympique à Tokyo* ».

Jean de son côté insiste sur la prise de conscience des problèmes au sein du CIO et d'une vraie volonté de changement :

« *Le CIO bouge. Parce que y a eu des gros problèmes, de... de comportement, d'un certain nombre de membres du CIO. On pense aux scandales d'attribution des Jeux, Salt Lake notamment, ce genre de chose... par rapport à l'argent qui est quand même parfois... au-delà de la morale. Ça dépense beaucoup d'argent, et puis ça... cherche à avoir de l'argent, à des échelons individuels... donc oui, là-dessus, y a un problème et ça doit nécessairement changer* »

Il cite en exemple la nouvelle norme votée par le CIO :

« *Le CIO vient d'lancer, j'sais pas si vous avez suivi, une nouvelle, sa nouvelle norme de délivrance des JO. Donc ils ont mis tout un tas de mesures pour couper les coûts, pour couper la complexité, donc en espérant qu'ça va permettre de drastiquement... enfin surtout, de stopper le genre de Jeux qu'on a eu à Rio. Et puis arriver sur quelque chose de beaucoup plus équilibré. Qui amène, qui crée vraiment du développement sur les villes* ».

Outre le fait de mettre en place une politique de développement plus équilibrée et de lutter contre les abus, le CIO semble également animé par la volonté de travailler conjointement avec les fédérations internationales. Jean indique ainsi le travail quotidien de collaboration entre l'IFSC et le CIO sur le dossier de l'escalade olympique :

« *Le CIO, et moi j'veo tous les jours dans les discussions avec eux, ils me disent 'Jérôme, qu'est-ce qu'on fait vis-à-vis d'ça ? qu'est-ce que t'en penses ?' et c'est moi qui décide. Enfin moi, l'IFSC... ils ont jamais dit « ce serait bien que tu fasses ça ». Alors moi j'leur répond souvent par la question 'qu'est-ce que vous en pensez ?'. C'est le JO donc on essaie quand même qu'ce soit sympa. Si ils nous disent « ben nous on préférerait qu'ce soit comme ça », ben après on regarde ! si c'est possible, on le fait. »*

Ces évolutions semblent s'inscrire dans le cadre de l'Agenda 2020, voté à l'unanimité en 2014 par le CIO, comme l'indique le reportage de la FFME GrandeVoix (« quel format pour l'olympisme ? », avril 2017) :

« En décembre 2014, le CIO approuvait à l'unanimité l'Agenda olympique 2020. Dans son contenu, était proposé l'ajout de nouveaux « évènements » - comprendre de nouvelles épreuves - pour les JO 2020. Et c'est là que Thomas Bach changea la donne : ces sports additionnels seront désormais à l'initiative du comité d'organisation des JO (COJO) ».

Ces éléments corroborent la thèse de Wheaton & Thorpe (op cit, 2016), selon laquelle le CIO fait preuve d'une politique nouvelle et volontariste vis-à-vis des sports « d'actions », tels que l'escalade, pour les intégrer aux Jeux. En effet, l'image « jeune » de l'activité la rendrait attractive et participerait d'une stratégie du CIO d'attirer un public jeune, qui se détournerait de plus en plus des JO.

Dès lors, il semblerait donc que l'intégration de l'escalade aux JO de 2020 s'inscrive dans un contexte particulièrement favorable du côté du mouvement olympique, qui semble faire preuve d'un intérêt réel pour la discipline. Ces résultats font écho aux théories diffusionnistes de l'innovation, selon lesquelles le développement d'une innovation est fortement liée au contexte socio-culturel et historique dans lequel elle se développe.

b) Des acteurs porteurs de l'innovation olympique

Notre analyse a permis de catégoriser les acteurs investis dans le processus d'olympisation de l'escalade, ainsi que ceux qui se sont positionnés sur le sujet. Pour chaque catégorie d'acteurs, nous avons analysé précédemment leur positionnement sur le sujet ; nous étudierons ici leur rôle dans le processus d'innovation.

• Les athlètes de haut-niveau

S'ils se déclarent dans l'ensemble favorables à l'escalade olympique, les grimpeurs de haut-niveau semblent avoir joué un rôle mineur dans le processus. Il semblerait qu'ils soient toutefois largement consultés par l'IFSC, qui ensuite négocie avec le CIO, comme l'affirme Jean :

« Et en l'occurrence, on fait ces changements là, mais les athlètes sont toujours concernés, sont toujours questionnés, et il s'est jamais rien passé – et j'suis très bien placé pour l'savoir, parce que j'étais président d'la commission des athlètes pendant très longtemps, avant d'être embauché – il s'est jamais rien passé sans qu'les athlètes aient dit « oui ». Ils étaient pas tous d'accord, mais de manière générale, la consultation des athlètes a toujours été faite. Et pour eux, c'est aussi l'intérêt, si y a plus d'argent qui vient dans les compétitions, bah eux ils gagnent plus d'argent, et ils peuvent vivre de leur sport quoi. Mais ça passe par certains... certains changements. »

Dans cette perspective, les grimpeurs de haut-niveau auraient avant tout un rôle de régulation : étant les premiers concernés par les changements d'épreuves (et notamment par le combiné olympique), ils discutent avec le CIO pour faire valoir leur point de vue. Dans le cadre du

combiné olympique, considéré comme un compromis, qui préserve malgré tout l'intérêt des athlètes, il est difficile d'affirmer avec certitude, avec les sources dont nous disposons, le rôle exact qu'ont joué les athlètes. Tout au plus, nous pouvons supposer qu'ils ont pu jouer un rôle de conseil vis-à-vis de l'IFSC pour obtenir à minima une épreuve combiné, plutôt qu'une épreuve de vitesse.

Seule Camille se démarque par son implication sur le dossier olympique. En effet, elle affirme dans l'entretien avoir monté de sa propre initiative un dossier de présentation de l'escalade qu'elle a envoyé au CIO :

« J'étais 2^e aux championnats du Monde, et suite à ça, j'avais fait des dossiers, euh... pour présenter mon sport...

Chercheur : tu les avais faits toute seule ?

Camille : Oui ! de ma propre initiative ! [Rires]

Chercheur : ah c'est toi qui avait pris l'initiative ? tu t'étais associé à d'autres SHN ?

Camille : non non non non ! J'avais fait un dossier, pour montrer toute la pertinence de ce sport-là, et j'l'avais envoyé...

Chercheur : c'était en quelle année ?

Camille : ben... 2012. 2012-2013.

Chercheur : d'accord.

Camille : en montrant que c'était un sport où y avait autant de femmes que d'hommes, enfin équilibré entre la pratique homme et la pratique femme, qu'y avait les différents continents qui étaient présents sur les compétitions internationales, les championnats du Monde, ... et pour montrer tout l'intérêt de ce sport-là, ... »

Suite à quoi elle a poursuivi au conseil d'administration pendant deux ans, en 2013 et 2014, avant de se consacrer à l'entraînement au sein de la FFME. La trajectoire de Jean est comparable : ancien athlète de haut-niveau, il fut représentant des athlètes avant de travailler pour l'IFSC.

Ces deux acteurs incarnent donc un cas particulier de grimpeurs de haut-niveau, qui s'investissent davantage que les autres dans les institutions de l'escalade, et plus particulièrement, comme nous l'avons vu ici, sur le dossier olympique.

• Les acteurs fédéraux du milieu de l'escalade

Le Club Alpin Français (CAF), absent de cette étude en raison de son désintérêt pour la compétition, et la FSGT (dont Georges fait partie), qui développe ses propres compétitions en marge du système sportif traditionnel, ne sont clairement pas impliqués sur le dossier olympique : opposés ou indifférents à l'escalade olympique, ces fédérations ont choisi un autre modèle de développement.

Cependant, les acteurs de la fédération délégataire de l'escalade sportive, la FFME, et ceux de sa fédération internationale, l'IFSC, semblent avoir joué un rôle de tout premier plan dans le processus d'olympisation de l'escalade.

En effet, ce sont les dirigeants fédéraux qui semblent avoir impulsé un certain nombre d'actions en faveur de l'olympisme. Au niveau français, G. Bernigolle affirme avoir été missionné par la FFME en 1993 et 1994 pour participer au développement international de l'escalade, en transmettant des connaissances sur l'entraînement en Asie et en Amérique latine, où l'olympisme représentait « un but caché » selon lui (Grimper n°115, février 2009). Jean-Marie, alors entraîneur de l'équipe de France à l'époque au sein de la FFME, confirme l'investissement déjà important de la fédération à travers ces missions :

« la fédération française qui était assez investie dans les compétitions, et la fédération internationale de concert pour développer... alors déjà, la 1e chose qu'on a fait, c'est d'essayer de... d'internationaliser la compétition d'escalade, qui était au départ très développée en Europe, et moins dans les autres continents, donc... notamment la fédération française a fait beaucoup de missions en Asie et en Amérique du Sud, pour... ben pour aider au développement, donc formation d'officiels, aide à l'organisation d'compétitions, formations d'entraîneurs aussi, de manière à ce que ça se développe dans les 5 continents. Donc 25 ans après, on s'est rendus compte que ça avait pas trop mal marché, puisque l'Asie est devenue le pays, euh... le continent, si c'n'est leader, en tout cas au même niveau que l'Europe en terme de développement de compétitions internationales »

A partir de 2005, où P. You accède à la présidence de la FFME, la fédération va prolonger son investissement sur le dossier olympique par l'organisation de trois compétitions internationales à Bercy en 2008, 2012 et 2016. Outre P. You, président de la fédération, le rôle de Jean-Marie, Directeur Technique National de la FFME depuis 1998, semble alors déterminant. Comme il l'affirme dans l'entretien :

« C'est-à-dire que le CIO a envoyé 2 évaluateurs en 2012, et ils ont vu que l'escalade était capable de remplir une salle comme Bercy, et de faire un show... c'que tous les sports ne sont pas capables de faire hein, loin de là. Donc quelque part... nous dans le milieu, on sait ce qu'on est capables de faire, mais en dehors du milieu, y a peu de gens qui savent que l'escalade en compétition peut être un véritable show quoi. Donc là ça a permis pas mal de... pour d'autres fédérations d'ailleurs, car on a invité pas mal de présidents de fédérations, le CNOSF, le ministère... donc tout le monde, en voyant cette compétition, s'est rendu compte que l'escalade avait une carte à jouer quoi dans l'olympisme. »

En effet, la DTN semble avoir joué un rôle déterminant pour l'organisation de ces évènements, comme le soutient Vincent Caussé à propos du fonctionnement fédéral, qu'on retrouve dans l'organisation des championnats du Monde de 2016 : *« nous nous basons essentiellement sur la direction technique nationale »* (I-Mag n°.6, « Bercy 2016 : le compte à rebours est lancé ! », septembre 2015).

De plus, les acteurs de la FFME semblent également jouer un rôle politique actif de lobbying au sein du CNOSF et du CIO. Ainsi, Pierre You a été élu pour un deuxième mandat au CNOSF en 2013 (Direct'Cimes n°62, Interview de P. You, juin 2013), dans l'objectif avoué d'entretenir de bons rapports avec cette institution, représentante française du mouvement olympique. Si on en croit Jean, le rôle de la FFME dans le processus d'olympisation de l'escalade a été double : d'un côté l'organisation des trois compétitions internationales à Bercy a été un moyen de montrer au CIO le potentiel de l'activité ; de l'autre, la FFME, en travaillant avec le CNOSF, prépare les JO de 2024 à Paris, où le COJO consultera le CNOSF pour sélectionner des sports additionnels, vraisemblablement où la dynamique sera bonne en France :

« Pour la candidature olympique, le CIO est venu observer certains évènements. Voilà. Pour voir comment s'passe l'évènement, comment on gère, si c'est professionnel, et si ça a un peu d'intérêt. On sait que la 1e candidature, la première visite a eu lieu pendant les championnats du monde qui se sont déroulés à Paris, à Bercy, donc c'était en 2012, c'qui a bien évidemment aidé à montrer qu'on avait les capacités à intégrer les Jeux, et qu'c'était un sport qui était populaire, et que... voilà, on pouvait prétendre à une place dans le programme des JO. Donc c'est comme ça qu'une fédération nationale aide, en montrant les capacités, en montrant les athlètes, en montrant les évènements, mais tout l'ensemble du processus, c'est géré par la fédération internationale. [...] y a la dynamique nationale, où là, évidemment, la France fait le lobbying, et le travail, parce qu'y a pas que le lobbying, mais aussi le travail, nécessaire auprès

des instances olympiques françaises, pour montrer que... on est au niveau ! et en fait, ça, ça contribue éventuellement à l'effort international, pour que les français qui représentent le mouvement olympique en France, quand ils vont à l'international, aux AG du CIO, si on leur posent la question 'alors l'escalade ?', qu'ils disent 'bah oui, nous ça marche bien' ».

Dans cette perspective, il semblerait que les acteurs qui dirigent la FFME et mettent en œuvre sa politique, à savoir P. You, son président, et Jean-Marie, son DTN, aient joué un rôle important dans le processus d'olympisation dans l'activité, en organisant trois grandes compétitions, en menant un travail de lobbying important au sein du CNOSF, où la fédération semble désormais bien connue, et en communiquant largement en faveur de l'olympisme, comme en témoigne leur communications récurrentes au sein des médias fédéraux (comme nous avons vu précédemment).

Enfin, au niveau français, l'analyse révèle le rôle-clé de Charles sur la communication et la mise en avant de l'escalade olympique. En effet, speaker sur toutes les compétitions nationales et internationales en France, rêve de voir l'escalade olympique : « *je trouve ça injuste qu'il ne soit pas aux JO. [...] je n'hésite pas à en placer une* » (Grimper n°113, octobre 2008).

Au niveau international, l'analyse nous permet d'identifier également des acteurs français impliqués dans le processus d'intégration de l'escalade aux Jeux. Jean, après 15 ans en équipe de France d'escalade, travaille pour l'IFSC en tant que directeur des sports (GrandeVoix, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017) : « aujourd'hui, moi j'suis en fait en charge de délivrer les Jeux, pour l'IFSC, et j'ai joué aussi pour eux ce rôle, j'étais le staff, enfin la personne employée dans l'IFSC qui a conduit les 2 candidatures ». Il semble donc aux premières loges de notre objet d'étude, dans la mesure où il traite directement avec le CIO des questions relatives à l'épreuve d'escalade, et travaille en collaboration avec l'institution, ainsi qu'avec le COJO de Tokyo 2020, pour organiser au mieux l'épreuve d'escalade olympique. Ce qui est également intéressant est le fait qu'il a écrit, de mai 2011 à décembre 2013, des Billets d'Humeur dans le magazine Grimper : sur une vingtaine de numéros, trois de ses billets portent sur la question de l'escalade olympique. Plus qu'un artisan du devenir olympique de l'escalade, Jean semble donc également communiquer activement en faveur de cette nouvelle épreuve qui se profile (avec encore une grande incertitude entre 2011 et 2013).

Ainsi, il semblerait que les acteurs français du milieu fédéral, au sein de l'IFSC comme de la FFME, ont joué un rôle déterminant dans l'olympisation de l'activité.

- **Les acteurs médiatiques**

- **De la presse spécialisée**

Les acteurs de la presse spécialisée ne semblent pas à proprement parler porter l'innovation que représente l'escalade olympique ; du moins ils évoquent cette question incontournable au sein du milieu des grimpeurs. L'acteur médiatique qui évoque véritablement le sujet est F. Labreveux, rédacteur en chef du magazine Grimper, titre de référence. Il donne ainsi la parole à de nombreux acteurs issus d'horizons divers : grimpeurs de haut-niveau, membres fédéraux (FFME, IFSC, CAF ou FSGT), entraîneurs, falaisistes de haut-niveau, ... Qui, parfois, s'expriment sur le dossier olympique. Le magazine semble ne pas prendre véritablement position : mais sur neuf acteurs identifiés au sein de notre corpus, seul Georges apparaît véritablement critique vis-à-vis des JO.

F. Labreveux lui-même, à travers ses éditos, évoque principalement le lobbying nécessaire auprès du CIO pour intégrer les JO, et l'opacité de l'institution (Grimper n°152, novembre 2013 ; Grimper n°153, décembre 2013), et prend du recul sur la volonté d'intégrer les JO qu'il replace dans un contexte plus large de l'évolution de l'activité (Grimper n°146, mars 2013). Nous pouvons donc interpréter que son rôle de média consiste à évoquer l'olympisation de l'escalade, offrir une tribune aux acteurs qui s'y intéressent, et sa propre réflexion personnelle, sans pour autant s'opposer fermement à cette nouvelle épreuve olympique, et à la controverse qu'elle suscite.

- **Hors du milieu de l'escalade**

Il s'agit là des journalistes sportifs de la presse sportive ou généraliste de notre corpus : parfois anonymes, il s'agit essentiellement de journalistes sportifs au sein de leur rédaction. L'analyse révèle un point de vue soit neutre et objectif sur l'intégration de l'escalade aux JO, où le processus est retracé (La Voix du Nord, « L'incroyable ascension de la grimpe », 19 septembre 2016 ; L'Est Républicain, « avant de se frotter les mains », 22 août 2017) ; soit favorable, voire élogieux vis-à-vis des JO : A. Bevilacqua défend ainsi l'idée que les JO représentent le graal pour tout sport (La croix, « ces sports qui patientent dans la salle d'attente des JO », 7 novembre 2015), alors que le journal l'Equipe (« l'escalade entre (enfin) dans l'ère olympique », 4 août

2016) cite le soulagement de P. You et de M. Scolaris, et se réjouit de l'intégration de cette nouvelle discipline.

Les journalistes de la presse non-spécialiste semblent donc communiquer sur le sujet de l'escalade olympique de façon factuelle, ou alors véhiculent une image positive et laudatrice de cette nouvelle épreuve. Si ces résultats peuvent sembler important car il s'agit de médias qui touchent un public de non-spécialistes, il faut toutefois nuancer en relevant le faible nombre d'articles sur le sujet sur la période étudiée.

• Conclusion

Le rôle qu'ont joué certains acteurs semble pouvoir expliquer en partie le succès de l'innovation que représente l'escalade olympique, qui semble désormais bien acceptée ou du moins, bien appropriée par le milieu de l'escalade.

Ainsi, on retrouve la théorie de l'approche classique de l'innovation selon laquelle l'innovation serait le fruit d'entrepreneurs qui auraient accompli une « success story » : pour notre sujet, il s'agirait plutôt de souligner la stratégie politique sur le long terme menée par les acteurs de la FFME et de l'IFSC, qui ont su profiter d'un vent favorable.

Mais également, on peut faire un lien avec les innovations « bottom up » postulées par la Lead User Theory (Von Hippel, 2005), où l'innovation provient de la base des utilisateurs : en effet, pour notre étude, nous remarquons que les « utilisateurs » de l'innovation, à savoir les grimpeurs professionnels essentiellement, ont fait partie intégrante du processus de concertation et de co-construction de cette épreuve combinée. Loin d'être imposée par le CIO ou l'IFSC, cette épreuve d'escalade olympique apparaît alors comme une construction régulée par les feedbacks des grimpeurs eux-mêmes, attachés à l'idée de préserver les trois disciplines.

Au vu de la complexité d'un processus d'innovation, il faut envisager d'avantage ces théories comme des éclairages théoriques, et non comme une explication simpliste de ce processus d'olympisation. En effet, au-delà des acteurs-clés et d'un contexte favorable, il semblerait que la structuration d'un véritable réseau autour de l'escalade olympique apporte également un

éclairage pertinent pour mieux comprendre comment cette épreuve a été développée et acceptée.

c) Un réseau structuré et puissant autour de l'innovation olympique

Dans la perspective sociologique de l'acteur-réseau (Latour, 2006), l'analyse se focalise sur le renouvellement permanent du réseau autour de l'innovation – envisagée comme un objet qui se transforme et se redéfinie perpétuellement – et non comme une nouveauté figée qui se développe de façon linéaire dans un milieu donné. Cette approche consiste à « mener l'enquête » sans à priori sur la supériorité présumée d'un acteur ou d'un autre, tout en accordant une importance majeure aux acteurs non-humains, en respectant le principe de symétrie de Bloor (1984). Nous allons donc étudier le réseau qui s'est structuré autour de l'escalade olympique, et le mettre en perspective par rapport aux autres réseaux pouvant exister au sein du milieu

• Le réseau de l'escalade olympique

Nous ne reviendrons pas sur le rôle qu'ont joué les différents acteurs dans le processus d'intégration de l'escalade aux JO. Cependant, l'analyse révèle que l'on assiste à une association d'un certain nombre d'entre eux autour du dossier olympique.

Au niveau français, nous avons identifié une association entre la FFME et le CNOSF : engagée dans une démarche de développement et de communication autour de l'escalade, la FFME semble cibler particulièrement le CNOSF, institution qui représente le CIO à l'échelle nationale. Ainsi, P. You a déjà effectué deux mandats d'élu au sein de l'institution (Direct'Cimes n°62, Interview de P. You, juin 2013) où il s'investit dans l'objectif d'une meilleure reconnaissance olympique de l'escalade. Charles, speaker officiel de la FFME, soutient ce travail en affirmant que : « c'est très soutenu par le CNOSF, le CIO ils ont tous été charmés par l'escalade ». Si on en croit ces deux acteurs, la FFME tente de s'associer au CNOSF, afin de gagner en reconnaissance olympique nationale, afin d'influer ensuite au niveau international. Cette stratégie est également confirmée par Jean, en évoquant la perspective des JO de Paris 2024 :

« Le COJO qui est lié, on va dire très fortement, au CNOSF, et eux bien évidemment ils observent c'qu'ils ont sous l'nez à l'échelle nationale. Donc là si la fédé nationale atteint un niveau de développement qui est bon, si elle est capable de délivrer des Jeux, des championnats du

Monde, et surtout, pour finir, des athlètes, qui obtiennent une médaille, alors là ça devient très intéressant. »

Il semblerait donc que transparaît la volonté de la FFME de s'associer au CNOSF, afin de contribuer à sa mesure au succès de l'olympisation de l'escalade.

Il faut également souligner l'association de la FFME avec des « actants » non-humains, qui semblent avoir joué un rôle décisif dans l'association avec le CNOSF : les trois compétitions internationales organisées à Bercy. Ces trois événements, dépendants de l'IFSC mais organisés par la FFME, semblent avoir joué un rôle important pour faire connaître l'activité et montrer son potentiel médiatique aux yeux du CNOSF et du CIO, dont des évaluateurs étaient présents en 2012, comme l'indique Jean-Marie : « les 3 Bercy qu'on a organisé, notamment celui de 2012, on a été évalués par le CIO, et ça a été un moment déterminant pour que l'escalade soit prise au sérieux par le CIO quoi ». Ainsi, le fait d'associer l'escalade de compétition avec une fédération professionnelle et organisée, ainsi qu'avec des événements médiatisés et spectaculaire, semble avoir participé à renforcer le lien entre la FFME et le CNOSF.

Au-delà de la structuration d'un réseau à l'échelle française, l'innovation olympique en escalade s'inscrit avant tout au niveau international. En effet, c'est l'IFSC qui porte officiellement le projet de l'épreuve d'escalade olympique, comme l'explique Jean :

« Toutes les candidatures de ce type sont vraiment gérées au niveau international, que ce soit sur le CIO, sur d'autres événements multisports, et chaque fois les associations traitent avec les fédérations internationales ».

D'après Jean, en charge du dossier auprès de l'IFSC, l'institution aurait donc engagée dans un travail collaboratif avec deux catégories d'acteurs : les grimpeurs de haut-niveau et le CIO.

En effet, les athlètes participant aux compétitions internationales semblent avoir été largement consultés par l'IFSC, afin de les intégrer au processus décisionnel de l'épreuve olympique. Jean explique ainsi :

« Les athlètes sont toujours concernés, sont toujours questionnés, et il s'est jamais rien passé – et j'suis très bien placé pour l'savoir, parce que j'étais président d la commission des athlètes pendant très longtemps, avant d'être embauché – il s'est jamais rien passé sans qu'les athlètes

aient dit « oui ». Ils étaient pas tous d'accord, mais de manière générale, la consultation des athlètes a toujours été faite ».

L'implication des athlètes dans le processus est également corroborée par l'exemple de Camille, qui a déposé de sa propre initiative un dossier plaident la cause de l'escalade auprès du CIO en 2012 (comme nous l'avons vu dans le sous-chapitre précédent). S'il est difficile d'affirmer avec certitude l'implication réelle des athlètes dans le processus, nous relevons tout de même que cette volonté de concertation avec les athlètes est explicitement affichée et revendiquée par l'IFSC.

De plus, l'IFSC semble engagée dans un travail collaboratif avec le CIO. Engagé dans une démarche d'ouverture aux nouveaux sports (avec l'Agenda 2020 autorisant les sports additionnels proposés par les COJO), le CIO semble préparer l'épreuve d'escalade en concertation avec l'IFSC. Alors que le CIO souhaitait vraisemblablement intégrer l'escalade de vitesse, Camille résume la genèse du combiné olympique ainsi :

« Au niveau du CIO aussi, s'ils avaient une discipline à choisir parmi les 3, ils penchaient plus vers la vitesse. Et après, la communauté de grimpeurs n'était pas forcément favorable à ce que ce soit la vitesse qui soit choisie comme discipline, et là y a eu pas mal de négociations... enfin de discussions pour savoir quelle discipline l'emporterait, et la formule combinée est apparue... et voilà. »

Au-delà des actants humains avec lesquels s'est associé l'IFSC pour porter l'innovation olympique, l'analyse révèle l'importance de l'association avec deux actants non-humains : les supports compétitifs et les médias.

Les supports compétitifs désignent à la fois les formats de compétition (tels que le format combiné), le style d'ouverture des passages (dalles, dévers, dynamiques, en équilibre, aléatoires, etc.) ou encore l'évolution du règlement. L'analyse révèle que ces supports compétitifs ont évolué en lien avec le développement de l'idée de l'escalade olympique : au fur-et-à-mesure que l'escalade s'est approchée des JO, les règlements, le style d'escalade et le format des évènements se sont transformés. Vraisemblablement, ces transformations obéissent à une même logique – une logique qui serait commune à la FFME, à l'IFSC et au CIO : Jean-Marie affirme ainsi « *j'pense que les logiques sont les mêmes* », c'est-à-dire exploiter le potentiel médiatique actuel de l'escalade, en adaptant la discipline aux exigences médiatiques (moins de temps d'attente, facilité de compréhension, actions spectaculaires), que ce soit aux

JO ou simplement dans le cadre des compétitions internationales d'escalade, de plus en plus médiatisées, comme l'indique toujours Jean-Marie :

« Que ce soit au niveau du CIO ou à notre niveau, bah quelque part c'est pour faire un spectacle, plus compréhensible, plus rapide, plus facile à passer sur les télés. Donc au niveau d'la fédération internationale en fait, on fait des streaming maintenant, depuis pas loin de 10 ans sur toutes les finales, et l'objectif c'est d'aller... c'est de vendre des droits télés. Donc là on commence au niveau d'la fédération internationale à vendre des droits télés, notamment en Asie, en Corée, en Chine et au Japon ».

Sur la question du style d'escalade, autrefois lent et statique, et désormais dynamique et aléatoire, Camille reconnaît le lien entre ces changements et les ambitions olympiques du milieu de l'escalade : *« ben après, tout ce versant aléatoire, accepter la prise de risque, ça a un petit côté... euh... spectaculaire ! et qui pousse, euh... on amène le public ».* La richesse des ouvertures actuelles et la diversification des supports, avec la présence de nombreux macro-volumes, et la nécessité de prendre davantage de risques pour les grimpeurs semble donc participer à cette tendance

Les évolutions du règlement semblent participer de la même logique : celle de simplifier les règles du jeu d'une part, pour en faciliter la compréhension, et celle d'augmenter le côté spectaculaire d'autre part. Camille le reconnaît dans l'entretien :

« [Une] évolution de règlements pour... pour proposer un spectacle plus attractif pour le public de grimpeurs, et le public de non-grimpeurs, et pour qu'ils viennent voir les compétitions d'escalade en étant impressionnés par c'qu'ils voient, pour leur donner soit envie de pratiquer, soit d'revenir euh... voir la compétition quoi. »

Charles quant à lui reconnaît explicitement l'importance d'associer à l'escalade olympique des supports de pratique en phase avec les exigences qui sont celles des JO :

« Ouais, alors elles [les évolutions du règlement] sont en lien avec l'olympisme, parce que... en fait on va être obligés de rentrer dans un schéma médiatique pour les JO, et il faut pas non plus saturer les gens. Donc là j'parle réellement pour les 2 minutes en moins sur la diff, euh voilà, on passe de 8 à 6. La valorisation des prises... bon on va dire, pour moi c'est pas trop le sujet le plus important. »

Dans cette perspective, il semblerait donc que les supports de compétition jouent un rôle essentiel dans le développement de l'escalade olympique. En effet, si l'escalade des années

1990, « aussi ennuyeux à regarder que de la peinture qui sèche » d'après un journaliste (cité par J. Godoffe, *La Voix du Nord*, « Avant de se frotter les mains... », 19 septembre 2016) n'avait aucun avenir olympique, les supports compétitifs de l'escalade contemporaine semblent être un élément clé dans le succès de l'escalade olympique.

Plus encore, l'appui sur des nouveaux formats, à savoir la voie de vitesse officielle et, plus récemment, le format combiné, semble participer de cette dynamique. En associant l'escalade de vitesse à une voie officielle, standardisée et normée, où l'on peut désormais mesurer un record, la discipline a pu augmenter son crédit auprès du CIO qui, comme nous l'avons vu, souhaitait intégrer l'escalade au programme des JO avec cette seule épreuve de vitesse. Finalement, c'est en associant à l'escalade de compétition une épreuve combiné, considérée par beaucoup comme un compromis, que la discipline a pu répondre aux exigences du CIO et du COJO (à savoir, une seule médaille) et celles du milieu de l'escalade (montrer les trois disciplines lors de l'épreuve olympique). Ainsi, les formats de compétition, comme les styles d'ouverture ou le règlement, constituent des actants-clés qui ont permis, de par leurs évolutions, à l'escalade d'intégrer les JO.

Enfin, le réseau d'actants structuré autour de l'épreuve olympique d'escalade n'aurait sans doute pas permis l'acceptation sociale de cette épreuve sans un relai médiatique important.

Comme l'indiquent les résultats discutés dans le chapitre précédent sur le déploiement médiatique de la controverse autour de l'escalade olympique, nous observons un traitement médiatique soit neutre soit favorable dans les médias de notre corpus, spécialisés en escalade ou non. La presse fédérale quant à elle semble adopter un point de vue plus tranché en faveur de l'escalade olympique, en se réjouissant par exemple sans nuance de l'intégration aux JO (I-Mag n°10, *Edito de P. You*, septembre 2016 ; *GrandeVoix*, « quel format pour l'olympisme ? », avril 2017).

Callon (1986) distingue alors, dans le cadre du processus de traduction, en sociologie de l'acteur-réseau, les médiateurs des intermédiaires. Si les intermédiaires désignent des entités qui véhiculent une information sans la modifier, les médiateurs participent à sa transformation lorsqu'ils la véhiculent. Pour notre sujet d'étude, nous pouvons alors considérer que des sources écrites ne prenant pas parti, se contentant de véhiculer des informations sur l'avancée du dossier, représentent des intermédiaires ; or notre corpus n'en contient pas. Toutes les sources

sont teintées de subjectivité, quelle que soit leur origine. Dès lors, il semble plus pertinent de les qualifier de médiateurs : avec un total de soixante-six sources écrites évoquant l'escalade et l'olympisme sur un corpus de deux-cent sources, provenant de seize titres différents (nous avons ici considéré les trois titres de presse édités successivement par la FFME comme une source unique), chaque source laisse transparaître un avis personnel sur la question de l'escalade olympique, que l'auteur considère au prisme de son opinion.

En conclusion, il semblerait qu'un réseau structuré et diversifié se soit constitué autour de l'innovation que représente l'escalade olympique : en effet, l'analyse révèle l'association d'actants humains (grimpeurs de haut-niveau, acteurs fédéraux de la FFME et de l'IFSC, journalistes de la presse spécialisée ou non) et d'actants non-humains (événements compétitifs internationaux ; formats de compétition ; styles d'ouverture ; règlement) autour d'un même objet : l'intégration d'une épreuve d'escalade au programme des Jeux Olympiques.

• **L'absence d'une opposition structurée**

L'analyse des sources écrites et orales semble donc révéler que l'escalade olympique s'est imposée, au terme d'un processus certes complexe et non-linéaire, sans rencontrer de résistances internes véritables dans un milieu pourtant historiquement peu favorable à l'olympisme. En effet, nous avons identifié les acteurs prenant position à l'encontre de l'escalade olympique : seuls Georges, que nous avons interrogé – qui n'est d'ailleurs pas strictement opposé à l'escalade olympique, mais déplore sa déconnexion avec la pratique sociale –, ainsi que certains grimpeurs de haut-niveau qui émettent des réticences quant aux retombées potentiellement négatives sur l'activité (M. Becerra, Direct'Cimes n°50, juin 2010 ; M. Delpierre, Direct'Cimes n°51, octobre 2010), prennent publiquement position en défaveur des JO. Si certains grimpeurs, comme A. Ondra ou J. Schubert, dénoncent le format combiné et s'interrogent sur leur participation, quasiment personne ne semble réellement dénoncer l'intégration de l'escalade aux JO.

Ces résultats peuvent paraître surprenant lorsque la littérature scientifique évoque une singularité culturelle des grimpeurs, et une certaine retenue vis-à-vis de la dimension compétitive de l'escalade, chez les compétiteurs eux-mêmes (Guérin, 2013 ; Rogeaux, 2015). Toutefois, si on les analyse au prisme de la sociologie de l'acteur-réseau, nous réalisons que les rares critiques sur le sujet sont disparates, émises ça et là par des grimpeurs isolés, mais qu'il ne semble exister aucun réseau structuré autour de l'opposition à l'escalade olympique. En effet, si ces critiques semblent venir avant tout de grimpeurs ayant une forte culture de la grimpe en SNE (comme Georges, ou comme les grimpeurs dans les études

de Guérin & Rogeaux), il semblerait que ces grimpeurs ne se concentrent pas sur la critique des JO, mais sur la grimpe en SNE. Ainsi, le magazine Grimper, qui est le titre dont nous avons tiré le plus de sources, est majoritairement focalisé sur la grimpe en milieu naturel ; mais les articles évoquent alors les sites naturels, ou interviewent des grimpeurs falaisistes qui, finalement, ne sont pas interrogés sur les JO, sans doute car ils ne sont pas concernés. Nous n'avons pas étudié ces sources et ne pouvons approfondir l'analyse ; mais nous pouvons émettre l'hypothèse que les grimpeurs professionnels et médiatiques en milieu naturel n'émettent pas leur avis sur le sujet de l'olympisme pour deux raisons : on ne leur donne pas voix au chapitre car ils ne font pas de compétitions ; les équipementiers sponsorisant souvent des grimpeurs compétiteurs et falaisistes, ce n'est pas dans l'intérêt des marques (ni des grimpeurs interrogés) de critiquer ostensiblement l'olympisme. L'analyse des sources écrites, qui a consisté à relever tous les articles évoquant l'olympisme, indique en tout cas l'absence de grimpeurs outdoor s'exprimant sur la question, alors qu'elle semble récurrente lorsqu'un article interroge ou cite des compétiteurs.

Par ailleurs, les grimpeurs pratiquant majoritairement en SNE semblent davantage animés par la volonté de créer autre chose, structurer d'autres réseaux en phase avec leurs préoccupations, plutôt que de s'opposer à l'escalade olympique. L'association Greenspits²⁰ en est un exemple emblématique : fondée en 2016, elle rassemble les grimpeurs soucieux de protéger les sites naturels, développer l'équipement et informer les collectivités territoriales sur ces sites de pratique.

On peut donc présumer de l'absence d'un réseau structuré et puissant, relayé médiatiquement, d'opposition aux JO. Une autre explication possible pourrait également être l'indifférence pure et simple d'un grand nombre de grimpeurs qui ne sont pas favorables aux JO. Comme l'affirme Jean :

« J'vais aller grimper avec mes copains en falaise. Après j'vais aller tout seul sur un bloc isolé au fin fond d'une forêt, après j'vais aller en salle d'escalade indoor, comme on peut avoir à Paris, Lyon, ou alors j'vais aller dans l'petit club du coin où on est 15 à grimper sur un tout petit mur. Et à la fin, on a aussi des murs comme à Bercy, pour les championnats du monde, on aura les JO, donc... moi je, quand on me dit « nan nan, mais ça va détruire certaines choses », putain mais ça va rien détruire du tout. Pour moi ça va m'empêcher d'aller grimper, si j'veux aller grimper tout seul tranquille sans voir personne, le fait que ce soit aux JO ou pas, pour moi ça va pas changer grand-chose quoi. La falaise, depuis l'annonce des JO, les falaises où moi j'vais grimper, j'ai pas vu plus de monde quoi. Le seul endroit où j'vois plus de monde, c'est dans les salles d'escalade, et finalement c'est pour ça qu'les salles d'escalade se développent, parce que y a un marché, et que tous les gens y vont, mais quand on demande aux gens « alors les JO », pf ! ... alors eux ils viennent grimper le soir parce que ça leur fait du bien, et qu'ils voient leurs copains, ça leur fait un exercice physique sympa. J'suis pas sûr qu'ils viennent grimper parce que

²⁰ <https://greenspits.com/fr/>

c'est les JO. Donc étant donné qu'on a un sport hyper riche, avec une variété qui est juste monumentale, euh, ouais ! j'veux bien qu'on fasse des changements sur la pratique compétitive, mais pour l' coup ça représente, le pourcentage de gens qui pratiquent la compétition, et qui plus est la compétition à haut-niveau, elle est... ça, c'est minime. »

Dès lors, selon lui, l'absence d'opposition et de critique structurée viendrait essentiellement du fait que la diversité de l'escalade permet à chacun de pratiquer l'escalade qu'il souhaite, sans que les changements d'une des facettes de l'activité n'impacte nécessairement l'autre. L'escalade olympique ne concernant finalement qu'une infime minorité de grimpeurs (et ne concernant pas l'ensemble des grimpeurs en équipe de France, loin de là), la majorité des grimpeurs ne se sentirait finalement pas concernée par l'escalade olympique.

d) L'escalade olympique, une innovation ?

Nous pouvons donc questionner le caractère innovant de l'épreuve d'escalade olympique. Peut-on réellement parler d'innovation ? Pour conclure, nous rappellerons en quoi les différents paradigmes de l'innovation sont pertinents pour comprendre le processus qui a conduit l'escalade à devenir olympique.

- Dans une approche diffusionniste de l'innovation, une nouveauté se mue en innovation lorsqu'elle rencontre un contexte social, culturel et historique favorable : dans le premier sous-chapitre, nous avons vu comment les évolutions récentes du milieu de l'escalade et du mouvement olympique ont représenté un terreau propice à l'intégration de l'épreuve d'escalade aux JO de 2020 à Tokyo ;
- Les approches classiques de l'innovation postulent que le succès d'une innovation s'explique avant tout par le rôle-clé d'innovateurs ou d'entrepreneurs avant-gardistes, dans une conception « *top down* ». Pour notre sujet, le rôle politique déterminant mené par les acteurs institutionnels, en charge du dossier, au sein de l'IFSC mais aussi au sein de la FFME en France, vont dans le même sens : une politique fédérale patiente et stratégique a permis à l'escalade d'intégrer finalement les JO dans un contexte favorable ;
- La prise en compte d'un certains nombres d'acteurs, tels que les grimpeurs de haut-niveau consultés par l'IFSC, ou la posture à l'écoute du CIO vis-à-vis de l'IFSC, s'inscrivent dans une logique « *bottom up* » du développement de l'innovation de l'escalade olympique, où la « *base* » des utilisateurs participe activement au développement de l'innovation (Lead User Theory, Von Hippel, 2005) ;
- La constitution d'un réseau structuré et organisé autour de l'épreuve d'escalade olympique qui permet d'expliquer le succès de cette innovation, dans la perspective sociologique de l'acteur-réseau (Latour, 2006).

VI. Conclusion

Cette travail nous a permis de retracer le processus complexe d'olympisation de l'escalade, que l'on pourrait définir, à l'issu de notre analyse, comme l'ensemble des transformations qu'a connu l'activité en vue de se préparer, ou de s'adapter, aux Jeux Olympiques : les évolutions institutionnelles, mais aussi règlementaires, de l'escalade de compétition ; l'évolution du format des compétition et des supports de pratique proposés aux athlètes ; l'évolution des mentalités et de la culture de ses pratiquants. L'intégration effective de l'escalade aux JO de 2020 ne représente, *in fine*, que l'aboutissement d'un processus de transformation globale de l'activité.

Si notre étude n'a évoqué la dimension culturelle de l'escalade qu'en guise de prélude, au sein du cadrage général de notre travail, celle-ci mérite vraisemblablement d'être rediscutée. En effet, nous avons fait le choix de ne pas la considérer dans l'analyse, afin d'adopter une posture pragmatique, dégagée de tout à priori et partant de l'étude des situations (Barthe & al, 2013) ; toutefois, l'évolution de la controverse, qui apparaît clairement dissymétrique (où s'expriment majoritairement des acteurs favorables à l'escalade olympique), vers une acceptation pure et simple de la réalité olympique de l'escalade, voire de l'acceptation du format combiné – en témoigne le revirement d'Adam Ondra, considéré actuellement comme le meilleur grimpeur du Monde, sur la question de sa participation, semble laisser transparaître une mutation profonde des valeurs et de la culture partagés par la communauté des grimpeurs.

Cette étude a permis de retracer la genèse et l'évolution historique de la controverse sur le sujet en France, ce qui n'a vraisemblablement jamais été réalisé. Nous avons également pu cartographier la controverse à l'heure actuelle, dans une situation où la réalité olympique de l'escalade est encore fragile, incertaine. Notre étude indique une focalisation de la controverse autour de la question du format combiné, où la polyvalence nécessaire, et plus encore la nécessité de participer à l'épreuve de vitesse, cristallisent les critiques. Mais cette étude souligne la situation d'indétermination relative (Barthe & al., 2013) dans laquelle se trouve l'escalade olympique actuellement : personne ne semble véritablement savoir quelles seront les conséquences, notamment économiques et médiatiques, alors que le monde de la compétition est en effervescence et doit s'organiser rapidement en vue de préparer cette épreuve aux modalités innovantes. Plutôt qu'une controverse, il s'agit davantage de suppositions, d'hypothèses échafaudées par les uns, contredites par d'autres, quant aux rendu médiatique et